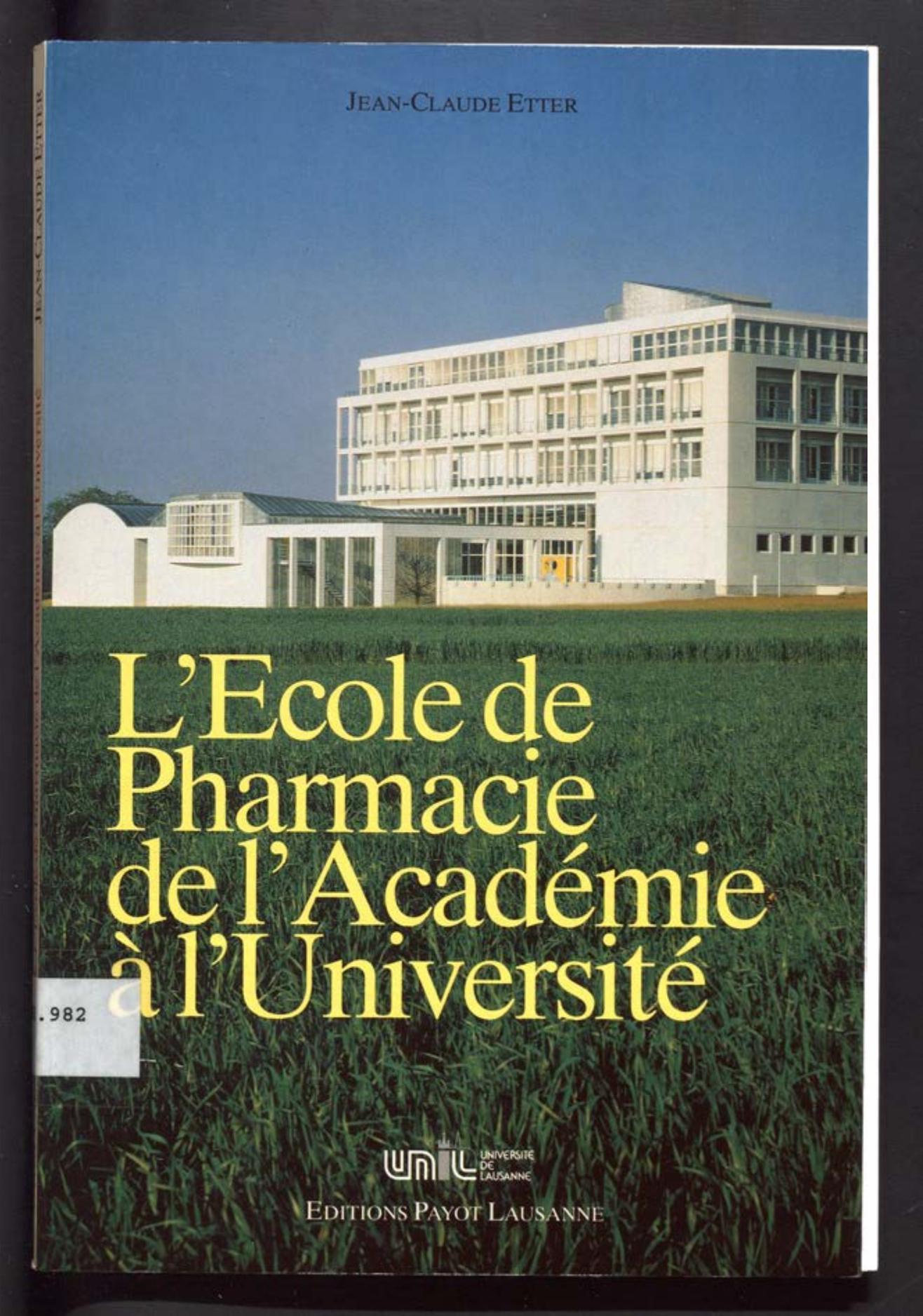


JEAN-CLAUDE ETTER

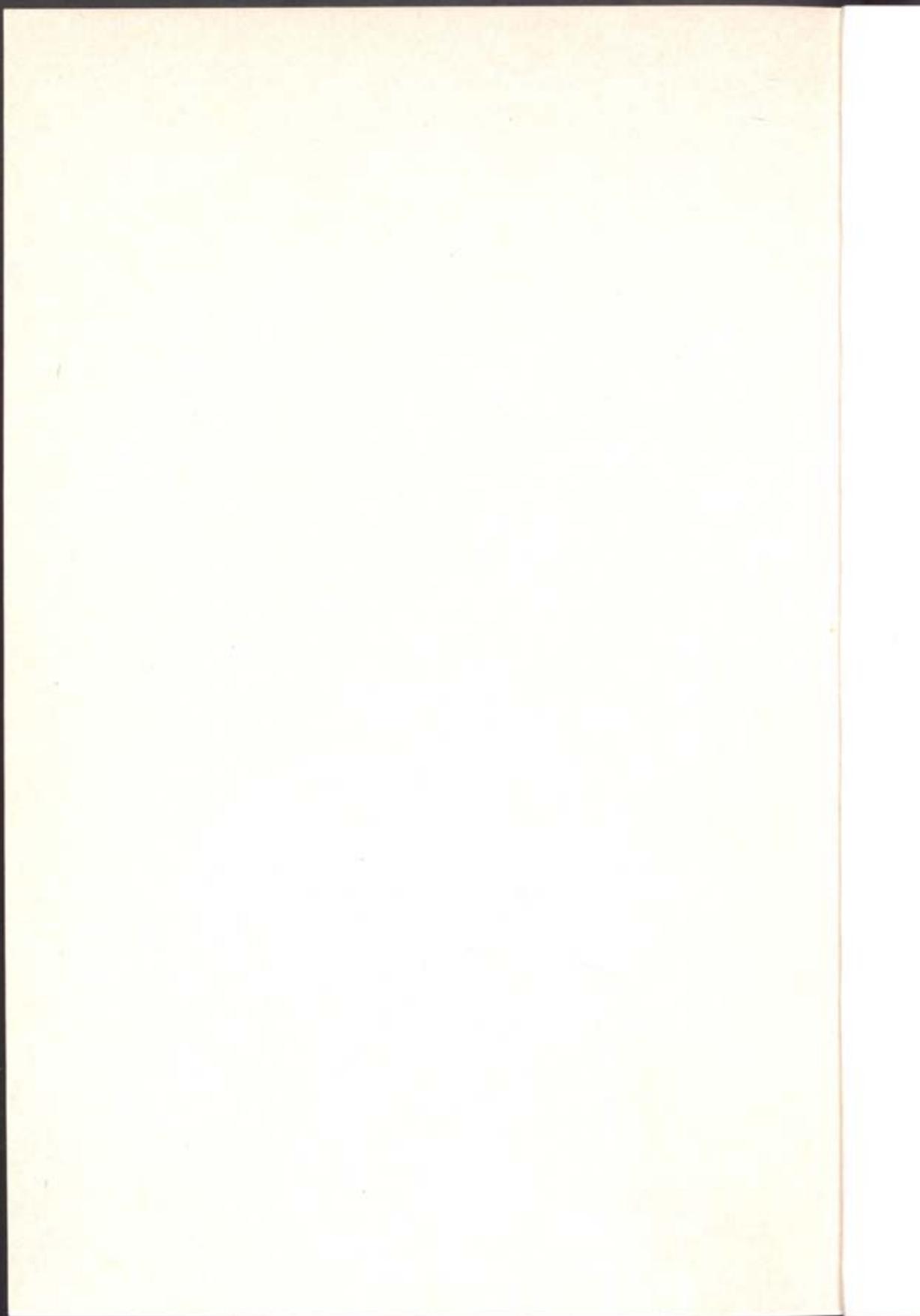


L'Ecole de
Pharmacie
de l'Académie
à l'Université

.982

 UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE

EDITIONS PAYOT LAUSANNE



L'ÉCOLE DE PHARMACIE
DE L'ACADÉMIE À L'UNIVERSITÉ

ÉTUDES ET DOCUMENTS

pour servir à l'histoire
de l'Université de Lausanne

XXX

H 2.982

JEAN-CLAUDE ETTER

L'ÉCOLE DE PHARMACIE
DE L'ACADÉMIE À L'UNIVERSITÉ

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Service des Archives



IP.00367



PAYOT LAUSANNE
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
1991

© Université de Lausanne 1991
pour la présente édition: Payot Lausanne
ISBN 2-601-03014-2
Imprimé en Suisse

Introduction

Avant de décrire les démarches et les motifs qui aboutirent à la mise sur pied d'un enseignement officiel pour pharmaciens, impliquant la création d'une Faculté ou d'une Ecole de Pharmacie et la nomination d'enseignants, insérons une image évolutive de leur profession.

Dès l'Antiquité, certains médecins confièrent la préparation de leurs médicaments à des auxiliaires, établissant une distinction entre l'acte médical et le pharmaceutique. Cette pratique était devenue fréquente à Rome où Galien tenait officine sur la voie sacrée et composait de précieux remèdes pour des patients aussi illustres que les empereurs Marc-Aurèle et Septime Sévère. Considéré à juste titre comme étant le père de la pharmacie galénique, son autorité persista jusqu'au XV^e siècle avant d'être supplantée par celle des pharmacopées régionales puis nationales. Sous l'influence arabe, l'exercice de l'art galénique, par lequel on désigne les connaissances indispensables à la préparation, la conservation et la présentation des remèdes, se développa à tel point qu'il devint malaisé de cumuler les deux savoirs, médical et pharmaceutique. Une scission s'imposait mais nulle date précise ne peut être avancée, même si en 1258 Saint Louis prononça officiellement le divorce entre apothicaires et médecins, car cette séparation ne s'est réalisée que progressivement.

La naissance de l'apothicaire

Lorsque les médecins renoncèrent à exécuter eux-mêmes leurs prescriptions, ils en confièrent la tâche aux seuls apothicaires, lesquels de simples marchands d'épices puis de drogues végétales qu'ils étaient, devinrent les artisans du médicament. Le temps était venu pour ceux-ci de se grouper en corporations et d'établir des règles de bienfaisance des préparations galéniques. Pour mériter son admission, il fallait apprendre le métier et prouver sa valeur professionnelle par l'exécution d'un chef-d'œuvre.

Ce régime corporatif, qui dura plus de cinq siècles en France, veillait à ce que la profession ne soit pas exercée par des gens dénués de scrupules, se prétendant indûment apothicaires. En outre, la vente de remèdes avariés, falsifiés ou franchement dangereux devait être prohibée. De sérieuses lacunes de cette censure corporative sont toutefois mentionnées par les historiens et la situation n'était guère brillante dans le Pays de Vaud. Une preuve en est fournie par un extrait du «Mémoire sur la nécessité d'établir des règlements de police pour la médecine, chirurgie, pharmacie et les accoucheuses dans les bailliages du Pays de Vaud» adressé en 1770 par M. le boursier Secrétan à l'illustre Chambre de santé de Berne, et dont voici quelques lignes:

«Abus concernant Messieurs les Apothicaires

»A l'égard de Messieurs les Apothicaires, cette Ville et ce Pays sont presque les seuls où ils ne sont assujettis à aucune règle de police.

»Point de nombre déterminé dans les grandes villes du Pays de Vaud; point d'examen de leurs talents et capacité; point de visite annuelle de

leurs remèdes; point de pharmacopée, soit dispensatoire qui détermine le nombre, la qualité et la quantité de drogues dont ils doivent être pourvus; point de taxes, point de serments; des garçons apprentis la plupart étrangers, des femmes, des domestiques même, composent et distribuent. Aussi la mort fait de graves ravages dans les familles qui usent trop fréquemment et sans précautions de remèdes souvent bien ordonnés mais très mal exécutés».

Que ce laxisme pharmaceutique, sanctionné par le proverbe «Dieu nous garde des quiproquos d'apothicaire», était éloigné des nobles intentions corporatives! Il était temps d'y remédier.

En 1789, paraissait l'ordonnance pour les apothicaires du Pays de Vaud où l'on précisait leurs devoirs et la nécessité qu'ils acquièrent les connaissances suffisantes en chimie et en matière médicale, contrôlées par un Collège de Médecine.

Le mot d'apothicaire, lié étymologiquement à celui de boutique, déplaisait. Par un décret du 9 germinal an XI, Bonaparte, alors premier Consul, décidait que le projet de loi concernant l'organisation des Ecoles de Pharmacie serait soumis au Corps législatif. Celle-ci fut votée le 21 germinal. Dès le 11 avril 1803, la France, imitée vers 1820 par Vaud, désignait officiellement sous le nom de pharmacien toute personne exerçant la pharmacie, c'est-à-dire la science des remèdes. La première loi sanitaire du canton de Vaud indépendant, qui date du 1^{er} juin 1810, traite encore «Des apothicaires et de la vente des remèdes et des poisons», alors qu'un règlement sur les examens dans les diverses branches de l'art de guérir, du 15 septembre 1836, parle des «Examens des maîtres pharmaciens». L'appellation germanique d'Apotheker s'est en revanche maintenue.

La formation de l'apothicaire puis du pharmacien

La formation de l'apothicaire puis ultérieurement celle du pharmacien ont suivi l'évolution des connaissances. D'exclusivement pratique, reposant sur un long apprentissage où l'on acquérait tours de main et savoir-faire galénique, elle s'enrichit de l'apport scientifique devenu indispensable à l'exercice de la profession.

Dès les XVII^e et XVIII^e siècles, les maîtres-apothicaires de France bataillèrent pour obtenir un enseignement public en un établissement et non plus en leurs maisons privées. La botanique et la chimie bénéficièrent des premiers cours instaurés. Le 11 avril 1803, la loi française sur l'organisation des Ecoles de pharmacie fut promulguée. Le législateur manifestait clairement l'importance qu'il accordait à une formation sérieuse et complète d'où la création d'Ecoles à Paris, Montpellier et Strasbourg.

Cependant, les futurs pharmaciens avaient encore le choix entre une formation strictement professionnelle ou une formation mixte comprenant des stages en officine et des cours dispensés à l'Université.

Revenons au Pays de Vaud où, en 1772, Othon-Guillaume Struve proposa la création d'un collège de chymie dont l'enseignement fut, jusqu'au début du XX^e siècle, associé à celui d'autres sciences alors que la naissance d'une Ecole de Médecine ne se réalisa qu'en 1890.

Si les projets de développement de l'Académie marquaient le pas, la législation relative à la formation des apothicaires se précisait. Le 1^{er} juin 1810, paraissait la première loi sanitaire du canton de Vaud indépendant qui traitait entre autres «des apothicaires et de la vente des remèdes et des poisons» sans détailler l'examen exigé au terme de

l'apprentissage. Il fallut attendre le 15 septembre 1836 pour qu'un texte officiel indique les exigences concernant les examens des maîtres-pharmaciens:

«Les candidats doivent exhiber une lettre d'apprentissage de trois ans, présenter des certificats qui prouvent qu'ils ont servi pendant trois ans comme commis ou deux ans seulement s'ils présentent des certificats qui constatent qu'ils ont suivi pendant une année au moins, dans une Université ou une école spéciale, des cours de botanique, de chimie, de physique et de pharmacie.»

Enfin, le 21 janvier 1851 fut promulguée une loi très complète sur «l'organisation sanitaire» qui demeura en vigueur jusqu'à la parution de la loi fédérale de 1877 sur les professions de médecin, pharmacien et vétérinaire. Pour obtenir une patente de pharmacien, il fallait prouver que l'on avait approfondi, aux plans théorique et pratique, l'étude des branches de la pharmacie. Les futurs pharmaciens suisses devaient donc suivre les cours d'une Ecole étrangère, les Romands fréquentant de préférence celle de Strasbourg. Après la guerre de 1870, l'Alsace étant devenue allemande, il fallait trouver une solution romande à la suppression de l'enseignement francophone de Strasbourg.

L'Académie et la formation du pharmacien

L'Académie de Lausanne pouvait offrir des enseignements de botanique, de physique et de chimie. Cette dernière discipline était confiée à un pharmacien, Henri Bischoff.

Un pharmacien qui enseigne la chimie rappelle le rôle joué par les apothicaires dans le développement de cette science. L'éminent chimiste français du dix-neuvième siècle, Jean-Baptiste Dumas, tenait en haute estime certains pharmaciens suisses dont les Genevois Auguste le Royer et Pierre Tingry, qu'il avait fréquentés en leur officine. Il s'était exprimé d'ailleurs en ces termes élogieux: «les opérations de la pharmacie, on ne le sait pas assez, sont la meilleure des écoles pour un esprit pénétrant et réfléchi».

HENRI BISCHOFF

Né en 1813, ce pharmacien occupa la chaire de chimie dès l'année 1851. Il fut membre du Conseil de santé et directeur de la Faculté de Pharmacie, la première année de sa création. En 1877, il se retirait après avoir enseigné la chimie pendant vingt-six ans pour diriger le laboratoire de contrôle des boissons et denrées, nouvellement créé. Il décéda en 1889.

En 1855, la Faculté des Lettres et des Sciences de l'Académie fut scindée en deux Facultés indépendantes. Un complément aux enseignements dispensés par la nouvelle Faculté des sciences s'avérait indispensable aux futurs pharmaciens. Ce fut Jules Chastellain, pharmacien

à Lausanne, qui offrit au Conseil d'Etat de donner à l'Académie un cours libre, non rétribué, de pharmacologie qui correspondrait à celui de pharmacognosie dispensé aujourd'hui.

JULES CHASTELLAIN

Né en 1836, il s'établit à Lausanne en 1864 et marqua son officine de sa forte personnalité. Située à la rue Haldimand, sa pharmacie jouit rapidement d'une excellente réputation. Chastellain était le propriétaire d'une collection de drogues simples absolument remarquable qui lui fut précieuse sinon indispensable pour illustrer ses leçons.

En 1869, il était nommé professeur agrégé et dès 1870, il complétait son enseignement par des chapitres de toxicologie. Son dévouement trouva sa récompense dans une nomination de professeur extraordinaire en 1872.

Son désir était d'aboutir à la mise sur pied à Lausanne d'un enseignement complet de la pharmacie. Ce souhait se réalisa en 1873, ce que souligna Louis Buttin en proclamant que «l'Ecole de pharmacie de Lausanne était sortie de l'officine de Chastellain».

Nommé, en 1880, membre de la Commission fédérale pour les examens propédeutiques, il reprit en 1885 le cours de microscopie de son collègue Georges Du Plessis, démissionnaire, qui était zoologiste. Signalons qu'il était aussi membre du Conseil de santé et du premier comité de la section vaudoise de la Société helvétique des pharmaciens dès sa fondation en mars 1873. En 1890, il décédait, terrassé par une maladie insidieuse qui le minait depuis longtemps sans l'avoir empêché de poursuivre une véritable mission qu'il accomplit avec un dévouement à la mesure de son extrême modestie.

L'Ecole de pharmacie

L'enseignement amorcé par «cette fine nature» qu'était Chastellain aboutit, en 1873, à la création officielle de l'Ecole de pharmacie, régie par un règlement et un programme d'études basé sur la loi du 17 janvier 1851, concernant la pharmacie et la vente des drogues et des poisons ainsi que sur le règlement du 11 juin de cette même année précisant les examens à subir par les personnes qui veulent exercer cette profession. Un cours spécifique de pharmacie était devenu indispensable. Il fut confié à un pharmacien, Louis Buttin, dès le semestre d'hiver 1873.

LOUIS BUTTIN

Il est né le 8 novembre 1835 à Yverdon où son père, un ancien élève de Joseph Gay-Lussac, exploitait une pharmacie située sur la place Pestalozzi. Il effectua son apprentissage chez son père puis ses études universitaires à Strasbourg, s'acquérant l'estime de ses professeurs. A vingt-trois ans, il reprenait la pharmacie paternelle qu'il gérait jusqu'en 1874. On le retrouve à Lausanne où il avait créé une association avec son fils Henry et son ami Glardon, tous deux pharmaciens, sous la raison sociale Buttin et Co.

Au cours de sa carrière, il cultiva de belles amitiés dont celle de Friedrich Fluckiger, professeur à Berne puis à Strasbourg. Il échangea même une correspondance avec Louis Pasteur. Appelé à professer à Lausanne, il mit son enthousiasme au service de ce qu'il considérait

comme un sacerdoce. On le trouve dans plusieurs commissions fédérales collaborant à l'établissement des trois premières éditions de la pharmacopée helvétique. Sa position face aux problèmes issus du choix des monographies était nette et restrictive car il estimait qu'une pharmacopée se devait d'être aussi sobre que possible. Il ajoutait que rien n'empêchait certaines associations professionnelles d'éditer un recueil complémentaire de formules magistrales, à l'instar de Lausanne qui possédait un opuscule à l'usage des préparations prescrites à l'asile des Aveugles. Il mentionnait la *Pharmacopea Nosocomii ophthalmici Lausannensis*.

Ses articles scientifiques ou professionnels étaient appréciés, même si son éclectisme que d'aucuns appelaient pédantisme y apparaissait. Mentionnons ses écrits consacrés à la Digitale pourpre, ses préparations et sa meilleure application en médecine, dans lesquels il écrit que la science n'a pas rempli ses devoirs vis-à-vis d'agents thérapeutiques de la valeur de la digitaline cristallisée, puisqu'on dispense des préparations galéniques de digitale très inégales entre elles. Il énonçait la notion actuelle de bioéquivalence, qui relève aujourd'hui de la biopharmacie et de la pharmacologie clinique.

Dans le cadre de l'Académie, Louis Buttin avait proposé, en 1876, de créer un laboratoire de pharmacie mais on ne put lui offrir qu'une ancienne cuisine désaffectée. Il fut contraint de compléter ses démonstrations dans son officine, généralement le samedi après-midi. Son influence s'étendit à la Société Suisse de Pharmacie dont il fut membre en 1861 puis successivement président, vice-président et enfin membre honoraire en 1905.

Il ne s'entendit guère avec le directeur de l'Ecole, le professeur Henri Brunner, et cette dissension ne paraît pas étrangère à la suspension de son enseignement en 1890, année du décès du professeur Chastellain. Toutefois, Ernest Wilczek, qui succéda à Brunner en qualité de directeur de l'Ecole, estimait Buttin pour lequel il obtint en 1916 un titre de professeur honoraire de l'Université de Lausanne. On reconnaissait tardivement les mérites de l'un des pionniers de l'enseignement de la pharmacie. La passion de Louis Buttin persista même lorsqu'il se retira dans son manoir de Montagny sur Yverdon, où il installa avec

L'Ecole de Pharmacie de l'Académie à l'Université

un de ses fils un laboratoire. Tous deux y créèrent des spécialités pharmaceutiques qui jouissaient d'une honorable réputation. C'est dans cette propriété où il s'était retiré en 1917 qu'il s'éteignit dans sa nonantième année.

La nomination du futur directeur

La loi vaudoise du 23 mai 1873, promulguée le 24 juin, créa donc l'Ecole de pharmacie dont l'ouverture fut sanctionnée le 15 octobre. Sa naissance fut toutefois pleine d'imprévus. Ainsi, le professeur pres senti pour enseigner la chimie pharmaceutique se désista au dernier moment. Le chef du département de l'Instruction publique et des Cultes, Louis Ruchonnet, «découvrit» un jeune chimiste qui avait débuté comme étudiant en pharmacie et qui avait obtenu le grade de docteur de l'Université de Zurich en 1871. C'était Heinrich Brunner qui enseignait déjà à l'Ecole préparatoire de l'Ecole polytechnique fédérale, à titre de privat-docent. Le chef du département délégua le docteur Frédéric Recordon, accompagné du professeur Georges Brélaz, pour offrir à ce jeune scientifique l'enseignement de la chimie pharmaceutique ainsi que celui de l'histoire et de la philosophie de la chimie avec charge supplémentaire de participer à l'organisation de la nouvelle Ecole de pharmacie. En effet, celle-ci ne pouvait se développer sans l'appui de forces vives et surtout permanentes. Or, les professeurs Chastellain et Buttin ne pouvaient consacrer qu'une fraction de leur temps à l'enseignement puisqu'ils maintenaient une activité importante dans leurs officines. Brunner accepta et dès la deuxième année d'existence de l'Ecole il succéda à Bischoff en qualité de directeur.

Les premières années furent pénibles. On logea l'Ecole dans les bâtiments Thévenaz-Mello-Losio au Tunnel, en lieu et place de l'Ecole industrielle qui s'implantait au Valentin. Cette solution qualifiée de provisoire dura vingt ans.

Le premier programme d'études

L'année de l'ouverture de l'Ecole de pharmacie, la Schweizerische Wochenschrift für Chemie und Pharmazie publiait le programme des deux années consacrées à la formation académique des futurs pharmaciens.

En première année

sciences naturelles (zoologie, botanique, géologie)	3 h.
physique générale	3 h.
chimie générale	3 h.
chimie analytique	2 h.
anatomie et physiologie	1 h.
pharmacologie élémentaire	2 h.
étude du microscope	1 h.
littérature française	3 h.
philosophie	1 h.
travaux de laboratoire	12 h.

Avec les professeurs Schnetzler, Dufour, Brélaz, Forel, Chastellain, Du Plessis, Béranger et Dandiran.

En deuxième année

pharmacie	3 h.
pharmacologie supérieure	3 h.

Le premier programme d'études

chimie organique	3 h.
chimie analytique	2 h.
chimie pharmaceutique	2 h.
toxicologie, partie médicale	1 h.
toxicologie, partie chimique	1 h.
hygiène	1 h.
minéralogie	1 h.
botanique pharmaceutique	2 h.
travaux de laboratoire:	
analyse	8 h.
préparations de produits pharmaceutiques	8 h.
travaux au microscope	3 h.

Avec les professeurs Buttin, Chastellain, Brunner, Bischoff, Recordon, Renevier, Schnetzler, Brélaz et Du Plessis.

Un certificat décerné par l'Académie de Lausanne (Ecole de pharmacie) mentionne en supplément un enseignement de chimie industrielle ainsi que la possibilité de suivre des cours de météorologie et de chimie biologique.

Si l'ampleur de ce programme nous étonne aujourd'hui, il faut pour mieux le conjecturer se remémorer le profil d'un pharmacien au siècle passé.

Dans l'introduction à son ouvrage intitulé *L'Officine*, François Dorvault, qui fut lauréat de l'Ecole de pharmacie de Paris, en dresse un portrait sans doute trop flatteur mais très significatif. En voici quelques extraits:

«La pharmacie remplit officieusement, au sein de la société, une mission scientifique... Le pharmacien... est en effet le savant modeste, éminemment pratique, éminemment abordable par toutes les classes de la société... Aujourd'hui, une instruction première, plus solide que par le passé, est exigée du jeune homme qui veut obtenir le diplôme de pharmacien... Le pharmacien est en effet un travailleur désintéressé. C'est dans ses rangs qu'il faut aller chercher ceux qui cultivent la science pour elle-même... C'est à cet amour de la science que la



ACADÉMIE DE LAUSANNE
(ÉCOLE DE PHARMACIE)

CERTIFICAT

Monsieur _____

de _____
a suivi en qualité d'étudiant pendant _____ semestre (18__ à 18__) les cours
ci-dessous indiqués :

PREMIÈRE ANNÉE		DEUXIÈME ANNÉE	
Premier semestre.	Deuxième semestre.	Troisième semestre.	Quatrième semestre.
Botanique générale.	Botanique descriptive.	Botanique pharmacologique.	Géologie min.
Minéralogie.	Physique.	Géologie générale.	Micrologie.
Physique.	Anatomie comparée.	Pharmacologie.	Microscopie.
Zoologie.	Médecine.	Pharmacognosie.	Chimie industrielle.
Anatomie.	Anatomie.	Hygiène.	Chimie biologique.
Chimie industrielle.	Chimie industrielle.	Chimie industrielle.	Pharmacognosie.
Chimie inorganique.	Chimie organique.	Analyse technique.	Série aromatique.
Chimie analytique (Volumétrie).	Chimie analytique (Gravimétrie).	Chimie pharmaceutique.	Travaux au laboratoire de chimie.
Toxicologie.	Travaux au laboratoire de chimie.	Série aromatique.	_____
Travaux au laboratoire de chimie.	Chimie.	Travaux au laboratoire de chimie.	_____

COURS LIBRES :

Observations :

Fait à Lausanne, le _____

Au nom de l'Académie :

Le Rector,

Le Directeur de l'École de Pharmacie,

Le Secrétaire de l'Académie,

pharmacie inspire à ceux qui l'embrassent qu'elle doit d'être une pépinière de savants des plus féconds...» et Dorvault énumère les grands pharmaciens, créateurs de jardins des simples et découvreurs d'éléments inconnus ou de substances médicamenteuses comme les alcaloïdes.

Il rappelle que la chimie à laquelle la plus grande partie des progrès de la civilisation actuelle sont dus a vu le jour et s'est développée dans les laboratoires de la pharmacie.

Dans la quinzième édition de cet ouvrage, on découvre de charmantes réclames dont celle des établissements Stiasnie, constructeur de microscopes, de microtomes et fournisseur de l'École de pharmacie de Paris, ce qui était une référence.

Maison VERICK

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE
DE PHARMACIE DE PARIS

M. STIASSNIE Successeur
204, Boulevard Raspail — PARIS

—•••••

MICROSCOPES — MICROTOMES — APPAREILS POUR L'ÉTUDE
DU SANG — APPAREILS ACCESSOIRES POUR LA BACTÉRIO-
LOGIE — COLORANTS — LAMES — LAMELLES

ULTRA MICROSCOPES (éclairage à fond noir)

—•••••

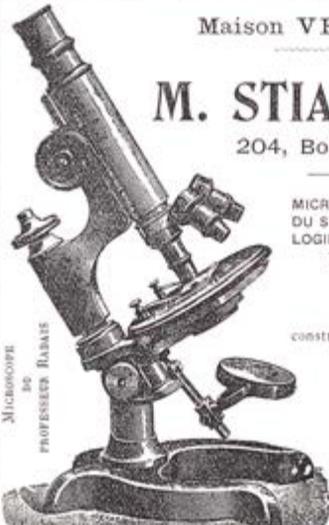
NOUVEAU MICROSCOPE
construit sur les indications de **M. le Professeur RADAIS**,
de l'École de Pharmacie de Paris

Combinaison **D** de l'École de Pharmacie

Objectifs 3, 5, 7 à sec, $\frac{1}{15}$ à immersion	}	476 fr.
Oculaires comp. 4 et 9 revolver pour		
4 objectifs		

—•••••

ENVOI DU CATALOGUE SUR SIMPLE DEMANDE



MICROSCOPE
DE
PROFESSEUR RADAIS

L'Ecole de Pharmacie de l'Académie à l'Université

Signalons encore que certains pharmaciens de cette période furent appelés à effectuer des expertises médico-légales, consécutives à des intoxications accidentelles ou à des empoisonnements criminels.

Le premier programme d'études ainsi que celui qui est détaillé sur le certificat décerné par l'Académie (voir p. 18) répondaient à une obligation, celle de conférer une formation polyvalente au futur pharmacien.

Les premiers enseignants

Pour assurer un enseignement aussi diversifié, l'Ecole s'appuyait d'une part sur quelques professeurs chargés d'enseigner les branches pharmaceutiques, dont certains avaient conservé leur officine, et d'autre part sur une partie des professeurs de la Faculté des sciences dont plusieurs de ses membres enseignèrent aussi au gymnase jusqu'en 1880.

Rappelons le souvenir des professeurs qui, avec Bischoff, Chastelain et Buttin, formèrent le premier corps enseignant de l'Ecole de pharmacie.

JEAN-BALTHAZARD SCHNETZLER

Né en 1823 et originaire du canton de Schaffhouse, il entreprit des études à Genève, désireux de se consacrer à l'enseignement des sciences naturelles. Après avoir professé dans un collège et s'être distingué par des travaux de botanique, il se vit confier en 1869 la chaire de botanique générale à l'Académie, ainsi que les enseignements de cette discipline rattachés au pharmaceutique comme la pharmacognosie. Durant de longues années, il fit partie de la Commission fédérale des examens pharmaceutiques et de nombreuses générations de futurs pharmaciens passèrent des épreuves en sa présence. Des raisons de santé l'engagèrent à présenter sa démission en 1891, date à laquelle il devint professeur honoraire de l'Université. Il mourut cinq ans plus tard.

LOUIS DUFOUR

Né en 1832 et décédé en 1892, il enseigna la physique à l'Académie de 1853 à 1875. Ses recherches lui valurent un titre de Docteur honoris causa, décerné par l'Université de Bâle. Son successeur à la chaire de physique de l'Académie fut Henri Dufour.

HENRI DUFOUR

Né en 1852, il appartenait à une tout autre famille que son prédécesseur. Météorologue distingué, il enseigna sa discipline principale aux élèves en pharmacie jusqu'en 1910, année de son décès.

GEORGES BRÉLAZ

Il vint au monde en 1831. Alors qu'il était encore étudiant, il enseignait déjà la chimie à l'Ecole industrielle et cinquante ans plus tard, il l'enseignait toujours mais à l'Université. En 1869, Bischoff lui céda la chimie analytique théorique et pratique. Les étudiants en pharmacie regrettaient la part qu'il donnait à la chimie industrielle au détriment de l'analytique qui était très importante à leur future activité pharmaceutique. Cet homme «brave», mais peu méthodique, se faisait chahuter, devenant même le personnage d'une rengaine estudiantine, la culotte au père Brélaz, plus malicieuse que calomnieuse. Il quitta et l'enseignement et la vie en 1906.

FRANÇOIS-ALPHONSE FOREL

Il vit le jour en 1841. Il étudia la médecine aux Universités de Montpellier, Paris puis Wurzburg où il obtint en 1867 son titre de docteur ainsi qu'une charge de cours. De retour au pays, il occupa en 1870 la chaire d'anatomie, étant simultanément élu député au Grand Conseil.

Il dispensa un enseignement académique puis universitaire pendant un quart de siècle avant de se consacrer exclusivement aux études glaciologiques et limnologiques qui le passionnaient. Naturaliste complet, il s'éteignit en 1912.

GEORGES DU PLESSIS

Il est né en 1838. Parvenu au faite de sa formation, il pratiquait la médecine à Orbe lorsqu'en 1870, il fut appelé à remplacer Auguste Chavannes en qualité de professeur de zoologie à l'Académie. Son autorité naturelle jointe à une culture fort étendue en imposait beaucoup à ses étudiants qui savaient apprécier le charme de sa conversation. En complément à la zoologie, il dispensa l'enseignement du microscope. Dès l'année 1885, il quitta l'Académie pour s'établir dans le Midi de la France où il décéda en 1913.

HENRI BRUNNER

Né à Zurich le 2 mai 1847, il obtenait consécutivement à d'excellentes études le grade de docteur de l'Université de Zurich. Au printemps de la même année, il enseignait comme privat-docent à l'Ecole préparatoire de l'Ecole polytechnique fédérale dans les sections de chimie et de pharmacie ainsi qu'à la section agricole. Très apprécié, il remplaça pendant un semestre d'été le grand chimiste Emile Kopp, qui avait enseigné à l'Académie de Lausanne. Après avoir accepté l'offre lausannoise, Brunner obtenait en 1873 l'ordinariat et prenait l'année suivante ses fonctions de directeur de l'Ecole de pharmacie. Sous la ferme et intelligente direction du maître, celle-ci prit un développement rapide; les élèves pharmaciens et chimistes affluèrent ce qui mis l'Etat dans l'obligation d'envisager de construire un nouveau bâtiment. Dans cette longue attente, il devait se contenter d'œuvrer dans les locaux vétustes de la place du Tunnel qui étaient non seulement trop exigus mais encore dépourvus de hottes. Henri Brunner, qui représentait le

véritable chimiste encyclopédiste, effectua une grande partie de ses travaux dans ces misérables installations où ledit laboratoire était simultanément le bureau de l'Ecole, la bibliothèque et la salle des balances. Ses recherches s'étendent aux domaines de la chimie pure et appliquée, organique et minérale ainsi qu'à la toxicologie. Citons celles qu'il poursuivit dès le début de sa carrière sur les acides végétaux puis sur l'azorésorcine, les dichroïnes et les oxycroïnes. En supplément de sa production scientifique et d'un enseignement très lourd, il travaillait aussi à des expertises et à des recherches toxicologiques. En outre, il collabora à la mise sur pied des troisième et quatrième éditions de la pharmacopée helvétique.

Accaparé par la construction de la nouvelle Ecole, Brunner se déchargea temporairement du cours de chimie pharmaceutique en le confiant à son assistant, M. Kunz, de 1890 à 1897. Inauguré en 1893, l'imposant bâtiment de l'Ecole de chimie et de physique fit l'admiration de tous, chacun y reconnaissant l'empreinte du professeur Brunner qui, avec un soin particulier, avait surveillé les nombreuses installations. Quelques pharmaciens nostalgiques regrettèrent que leur Ecole de pharmacie ne fût plus qu'un « minuscule appendice du laboratoire de chimie » et que son directeur se consacra davantage à la chimie qu'à la pharmacie. Toutefois, il ne fallait pas oublier que grâce au rayonnement de ce dernier, Lausanne était reconnue au plan fédéral pour délivrer le diplôme de pharmacien et même le propédeutique de médecine et cela depuis 1880.

En 1898, de nombreux pharmaciens entourèrent le professeur Brunner au cours d'une belle manifestation où l'on célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement à l'Ecole. La Société suisse de pharmacie n'était pas restée étrangère à cette magnifique fête de famille et les paroles prononcées lors de ce jubilé louaient le travailleur infatigable et l'enseignant bienveillant, toujours prêt à dispenser un conseil judicieux. Mais hélas, la fatigue, le surmenage et surtout la perte de son fils Max, qui s'appretait à suivre les traces de son père, lui enlevèrent une partie de son entrain.

Le 7 janvier 1910, le brusque décès d'Henri Brunner bouleversait cette Ecole qu'il avait dirigée pendant plus de trente-cinq années.

Les premiers enseignants

FRÉDÉRIC RECORDON

Cet homme remarquable, qui vint au monde en 1811, fut le cofondateur de l'Asile des Aveugles ainsi que le médecin-chef de cette institution pendant une quarantaine d'années. Nommé professeur d'hygiène et de médecine légale à l'Académie en 1869, il démissionna cinq ans plus tard, n'ayant enseigné qu'une seule année à l'Ecole de pharmacie. Il décéda en 1889.

EUGÈNE RENEVIER

Contemporain de Brélaz, il vit le jour en 1831 et décéda en 1906, la même année que ce collègue chimiste. Dès 1856, il professa la zoologie à l'Académie après avoir été un étudiant brillant aux Universités de Stuttgart, Genève et Paris. On lui confia les cours de géologie et de minéralogie. Ce savant de grand renom fut associé à la création de l'Ecole de pharmacie l'année même où il faisait paraître ses «tableaux de terrains sédimentaires».

D'un siècle à l'autre

Moins de deux décennies après la fondation de l'Ecole de pharmacie, d'importants changements survinrent. L'Académie perdait le Docteur Recordon, l'un de ses professeurs honoraires. Chastellain, qui avait repris de Du Plessis établi en France l'enseignement du microscope, décédait. Buttin n'était pas reconduit et Schnetzler était sur le point de démissionner.

En 1890, l'Académie passait au rang d'Université et la Faculté des sciences se subdivisait en une section de sciences mathématiques, physiques, naturelles et en deux Ecoles, l'une de pharmacie, l'autre d'ingénieurs, toutes deux administrées chacune par un directeur.

Au plan de l'enseignement, on confia la botanique systématique et pharmaceutique à Ernest Wilczek alors que Louis Bourget, ancien élève de l'Ecole était chargé de la pharmacognosie et d'un cours de pharmacie tout en professant à la Faculté de médecine. Bourget modernisa la collection de drogues végétales puis, en 1897, il remit cet enseignement à Wilczek afin de se consacrer davantage à la médecine, discipline où il devait grandement honorer son pays. Le 24 septembre de la même année, il était nommé membre honoraire de la Société vaudoise de pharmacie.

Il n'était plus question du cours de pharmacie. La période du grand vide galénique débutait. Toutefois, le nombre de branches enseignées restait élevé et rappelait par leur diversité l'éventail des disciplines offertes pour l'obtention du certificat de l'Académie.



Etudiants en pharmacie du milieu des années vingt entourant leurs professeurs. Assis au centre, de gauche à droite, Rodolphe Meller, Ernest Wilczek et Bruno Galli-Valério; au deuxième rang, tout à gauche, Casimir Stryzowski; au dernier rang, au centre de la photo, Gaston Delay, qui fut pharmacien à Yverdon... et le beau-père de l'auteur.

Le deuxième programme d'études

Dès 1912, commençait la période que certains désignent comme étant à Lausanne celle de «l'après Brunner». Un nouveau plan d'études est promulgué par l'autorité fédérale. Il comprend quatre à cinq semestres à l'Université, clivés par un stage de trois semestres en officine et ponctués par un an de pratique avant l'obtention du diplôme fédéral de pharmacien. Le nombre des branches exigées par ce nouveau règlement a nettement diminué. La part des sciences naturelles se limite à la physique, aux chimies inorganique, organique et analytique, à la botanique générale et systématique. Après son premier stage en officine, le futur pharmacien suit des cours et des laboratoires de chimie pharmaceutique, de toxicologie, de botanique pharmaceutique et de pharmacognosie, d'analyse des denrées alimentaires ainsi que d'hygiène, y compris la bactériologie pratique et l'analyse chimique des urines.

La période de la décentralisation

Le décès du professeur Brunner engendra un grand vide à l'Université et favorisa une décentralisation aboutissant à une Ecole de pharmacie littéralement dispersée, qui put toutefois assumer ses prestations.

Dans le bâtiment de la place du Château, Albert Périer inaugure ses cours de physique expérimentale, Louis Pelet enseigne la chimie inorganique et Frédéric Kehrmann l'organique. Rodolphe Mellet, qui deviendra en 1935 le directeur de l'Ecole, s'occupe de la chimie analytique et des préparations pharmaceutiques. Casimir Stryzowski dispense le cours de chimie pharmaceutique et celui de toxicologie.

Au Palais de Rumine, Ernest Wilczek est chargé de l'ensemble des cours et des laboratoires concernés par la botanique générale, systématique et pharmaceutique, la pharmacognosie, la détermination des plantes sans oublier les belles excursions botaniques. Nommé aussi directeur ad interim, il se voit confirmé dans cette fonction quelques mois plus tard.

Dans le bâtiment de la policlinique, Bruno Galli-Valerio est nommé pour l'hygiène et la bactériologie, dispensant en outre la parasitologie aux futurs médecins.

Frédéric Seiler puis Charles Aragon son successeur, tous deux chimistes cantonaux, initient les étudiants à l'analyse des denrées alimentaires.

A partir de 1920, Arthur Maillefer introduit la physiologie végétale et la génétique. En 1935, il succédera à Wilczek pour la botanique systématique et pharmaceutique.

Tentons de dégager la personnalité de quelques professeurs qui étaient intégrés au corps de l'Ecole ou du moins qui dispensèrent les enseignements donnés après le stage en officine, dans le cadre de ce que nous dénommons aujourd'hui le second cycle.

RODOLPHE MELLET

Né en 1877, il fut le premier titulaire du diplôme d'ingénieur-chimiste qu'il obtint en 1901. Trois ans plus tard, il soutint sa thèse dirigée par Brunner et consacrée à l'étude de l'action de l'eau régale et de l'eau régale bromhydrique sur les acides para- et méta-oxybenzoïques. En 1906, il fut nommé privat-docent puis, quatre ans plus tard, professeur extraordinaire à l'Université où il avait travaillé en qualité de chef de travaux au laboratoire de chimie organique.

Il présida la Société vaudoise des sciences naturelles et fut doyen de la Faculté des sciences de 1918 à 1920. Il dirigea l'Ecole de pharmacie jusqu'en 1947, année de sa retraite.

C'était un chimiste méticuleux, précis, doté de qualités indispensables à l'analyste distingué que chacun s'accordait à reconnaître en lui. Par l'exactitude de son travail, il prouva à son maître Brunner l'inexistence de l'acide isosalicylique. On relève qu'il fut parmi les premiers à introduire la technique des rayons ultra-violet, plus particulièrement en criminologie. Cette passion pour l'analyse le poussa à localiser la nicotine dans les plantes de tabac pour y préciser son apparition et les variations de sa teneur journalière. Sa sagacité fut particulièrement appréciée lors des nombreuses expertises juridiques qu'on lui confia. En 1948, il recevait le titre de professeur honoraire.

Les dernières années de cet homme empreint d'une grande bonté, de ce professeur reconnu pour son enseignement explicite, furent assombries par la perte de son épouse qu'il devait rejoindre en 1955.

CASIMIR STRYZOWSKI

Né le 6 janvier 1868 en Galicie, province d'Austro-Hongrie, il fit ses classes secondaires à Vienne puis, ayant perdu son père, se rendit chez son oncle à Lemberg située en Galicie orientale où il fréquenta le gymnase. Il partit ensuite à Sofia et y effectua un apprentissage de pharmacien après être devenu bulgare. En 1890, il s'inscrivit à l'Ecole de pharmacie de Lausanne et deux ans plus tard, il décrocha brillamment la licence ès sciences pharmaceutiques, l'équivalent du diplôme fédéral de pharmacien décerné aux étrangers. Il retourna à Sofia où il travailla comme assistant à l'Institut de médecine légale. En 1897, on le retrouve à Lausanne assistant puis chef de travaux du professeur Brunner puis du professeur Bourget. Il obtint, en 1899, le grade de docteur ès sciences pour une étude toxicologique très remarquée. Il est alors appelé à Varna, située au bord de la mer Noire, à titre de directeur du laboratoire d'analyse des denrées alimentaires.

Attiré par Lausanne qui l'appelle, il est chargé, en 1901 et avec le titre de professeur extraordinaire, d'enseigner la chimie médicale à la Faculté de médecine et dès 1911 de diriger le laboratoire de chimie physiologique. Entre-temps, il a acquis en 1902 la bourgeoisie de Lausanne. Après le décès subit du professeur Brunner, il reprit l'enseignement de la chimie pharmaceutique et celui de l'analyse toxicologique destinés aux étudiants en pharmacie. Quelques années plus tard, on lui confia le cours de prescription et de dispensation des médicaments ainsi que le cours de pharmacologie pour les médecins.

En 1919, il déclina une offre flatteuse de l'Université de Posen, restant fidèle à l'Université de Lausanne au sein de laquelle il professa pendant trente-quatre années. Il prit sa retraite le 15 octobre 1936 et reçut l'honorariat le 14 mars 1939. Quatorze ans plus tard, il alla s'établir en Afrique du Sud, attiré par la douceur du climat, plus favorable que le nôtre à sa santé devenue précaire. En 1960, les événements politiques l'obligèrent à rentrer en Suisse, plus précisément à Lugano, ville ensoleillée où il s'éteignit le 25 juin 1962.

Ce fut un expérimentateur de grande classe auquel on doit de nombreuses publications ainsi que quelques ouvrages dont un cours et guide

de laboratoire de biochimie normale et pathologique et même un livre écrit sous forme de dialogues entre un ancien professeur et un candidat au doctorat en médecine, livre intitulé *Brèves réflexions sur l'Homme, la Vie et l'Univers*, édité par Payot en 1960.

Ses recherches consacrées à la lutte contre les empoisonnements ont abouti à la mise au point d'un antidote stabilisé, contrecarrant les composés de métaux lourds toxiques; il n'a pas hésité à en éprouver l'efficacité sur lui-même, s'administrant devant son auditoire médusé une dose de sublimé corrosif cinq fois supérieure à la dose mortelle puis buvant le contre-poison de sa composition et terminant sa conférence sans être incommodé.

ERNEST WILCZEK

Né le 22 janvier 1867 à Laupen, il fréquenta l'Ecole réformée allemande puis le collège Saint-Michel de Fribourg, son père ayant fondé une fabrique de cartonnage à La Neuveville. Il aurait désiré se consacrer à la botanique mais, ses parents n'étant pas fortunés, il devait gagner sa vie le plus tôt possible. Il commença donc un apprentissage en pharmacie, passant son examen de commis en 1887. Ayant fort heureusement obtenu un emprunt, il put poursuivre sa formation pharmaceutique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, sa vocation pour les sciences s'affirmant de plus en plus. Après l'obtention de son diplôme de pharmacien, ses maîtres, au courant de sa situation financière, l'aidèrent en le faisant nommer assistant. Le 22 février 1892, il obtint le doctorat en philosophie de l'Université de Zurich.

Ernest Wilczek se faisait peu à peu à l'idée de gérer une pharmacie de campagne, où il aurait poursuivi ses travaux de botanique lors de loisirs occasionnels. Mais recevant une proposition de l'Université de Lausanne qu'il accepta, il fut chargé du cours de botanique d'avril à juillet 1892. En automne, successeur de Schnetzler, il devenait professeur extraordinaire de botanique systématique et pharmaceutique. Cinq ans plus tard, il héritait du cours de pharmacognosie, dispensé jusqu'alors par Bourget. En 1902, il fut promu professeur ordinaire et

La période de la décentralisation



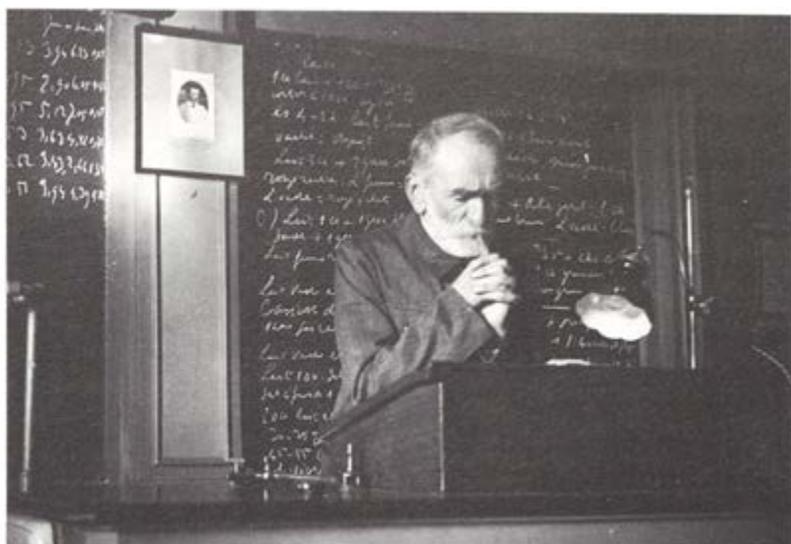
Le professeur Ernest Wilczek

huit ans plus tard il devint directeur de l'Ecole, ayant toujours porté un vif intérêt à la pharmacie. On lui doit la réintroduction de la chaire de pharmacie galénique et l'achat, par l'Université, de la fameuse collection d'objets pharmaceutiques de Burkhard Reber. Le 24 septembre 1897, il avait été nommé membre honoraire de la Société vaudoise de pharmacie. Ce directeur attentionné, qui prit sa retraite en décembre 1933, fut également un membre apprécié de la Commission fédérale de la pharmacopée ainsi que de la Société suisse de pharmacie. Il s'éteignait le 30 septembre 1948 à Lausanne.

BRUNO GALLI-VALÉRIO

Il vint au monde le 4 avril 1867, à Sondrio en Valteline. Après avoir effectué de brillantes études supérieures à Milan où il obtint le diplôme en médecine vétérinaire, il compléta sa formation à Lausanne, recevant en 1892 le grade de docteur en médecine. La même année, il fut chargé, en qualité de professeur, du cours de pathologie générale à l'Ecole supérieure de médecine vétérinaire de Milan. En 1897, et malgré un appel de l'Université de Parme, il accepta une chaire que lui offrait l'Université de Lausanne. C'était celle de parasitologie et d'hygiène. Notre Haute Ecole bénéficia de son enseignement pendant une quarantaine d'années.

Son œuvre scientifique est considérable puisqu'elle a laissé en héritage plus de 450 publications ayant trait à la parasitologie, la bactériologie, l'hygiène sans oublier la zoologie voire même la botanique. Savant dans toute l'acceptation du terme, il a dirigé de nombreuses thèses effectuées par des médecins, des pharmaciens, des chimistes et des biologistes. Tant par son œuvre que par ses qualités humaines, il mérite le titre de maître, ce qui fut relevé le mardi 8 mars 1938, date à laquelle on fêta ses quarante années d'enseignement et de recherche, dans l'auditoire de chirurgie. Jouissant d'une renommée internationale, passionné par la nature et l'alpinisme, il fut un généreux donateur dont le legs a permis d'édifier l'Institut, situé à la rue César-Roux, qui porte légitimement son nom.



Le professeur Bruno Galli-Valerio

Document unique envoyé par M^{me} Ducommun, veuve du pharmacien qui étant étudiant, avait osé photographier le maître!

Commentaire de la main de M. Ducommun.

Jamais M^r Galli Valerio n'aurait admis qu'on le photographi en donnant sous cours.

J'ai fait un carton ayant absolument la forme d'un gros livre. J'ai écrit le titre de l'ouvrage, et ménagé un trou dans le dos du volume fac simile. Ajusté ma caméra à l'intérieur, mise au point avant l'arrivée du Prof et... Tac, déclenché au meilleur moment →

L'émergence de la pharmacie galénique

L'ordonnance fédérale de 1912, régissant les études de pharmacien, limitait l'enseignement de la pharmacie galénique à l'officine, pendant la période des stages. C'était insuffisant, il était donc temps de recréer une chaire en la dotant suffisamment pour attirer un professeur compétent.

En 1914, après dix-sept années de vide galénique, Christian Bühler qui était pharmacien à Clarens occupait la chaire, confiée pendant vingt-quatre ans aux professeurs Buttin puis Bourget. Chacun s'accordait à reconnaître que son enseignement était une réussite, aussi en 1923, le Conseil d'Etat décida-t-il de mettre sur pied des travaux pratiques de pharmacie galénique, en complément du cours théorique déjà dispensé aux étudiants. Malheureusement, la maladie empêcha Bühler d'animer ce laboratoire au-delà d'une année. Henri Golaz, qui devint pharmacien de l'hôpital cantonal, lui succéda à titre de chargé de cours puis de professeur, donnant à cette discipline la place qui lui revenait.

Les autres chaires de l'enseignement professionnel étaient toujours confiées aux professeurs Mellet, Stryzowski, Wilczek et Galli-Valerio, l'analyse des denrées alimentaires à Charles Aragon, chimiste au laboratoire cantonal.

Rappelons le souvenir des deux précurseurs lausannois d'un véritable enseignement de la pharmacie galénique.

CHRISTIAN BÜHRER

Originaire de Lohn, village schaffhousois, Christian Bühler est né le 19 avril 1849 dans les Indes anglaises où son père œuvrait comme missionnaire. Rentré en Suisse à l'âge de neuf ans, il fit de bonnes études secondaires et termina le gymnase de Bâle avant d'entrer comme commis à la pharmacie Mellet, en Pays de Vaud. De 1871 à 1872, il compléta sa formation à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich puis, de retour à Lausanne, il obtint son diplôme de pharmacien à l'Ecole de pharmacie. Un an plus tard, il ouvrit son officine à Clarens et s'inscrivait comme membre actif à la Société vaudoise de pharmacie, où il présentait des communications très appréciées.

En 1889, il était nommé directeur de la Station météorologique officielle de Montreux-Clarens qu'il dirigea avec une grande compétence pendant trente-six ans. Nous lui devons des ouvrages qualifiés sur le climat des Pays de Vaud et du Valais.

De 1897 à 1902, il occupa le poste de secrétaire du Comité de la Société suisse de pharmacie et également la charge de rédacteur du Journal suisse de pharmacie qu'il conserva à titre de suppléant jusqu'à sa mort. Il fut délégué par la Confédération à la conférence internationale pour l'unification des médicaments héroïques dont le siège était à La Haye. De 1902 à 1907, il siégea à la Commission de la Pharmacopée suisse. A cette époque, il fut nommé membre associé, à titre étranger, de la Société de pharmacie de Paris puis la Société suisse de pharmacie lui décerna en 1911 le titre de membre honoraire.

Le 23 février 1914, le directeur de l'Ecole de pharmacie annonçait que Bühler était chargé du cours de pharmacie galénique. Epris de son art et se tenant au courant des nouveautés scientifiques et industrielles, il contribua à l'essor de cette discipline à Lausanne. Le 16 juillet 1923, lors du cinquantenaire de la fondation de l'Ecole, l'Université lui conféra le Doctorat honoris causa, distinction dont il était très fier. En cette occasion solennelle, le chef du département de l'Instruction publique et des Cultes annonça la création d'un cours pratique de pharmacie galénique, nouvelle qui réjouit l'enseignant autant que les étudiants. Pour le cinquantenaire de la Société vaudoise de pharmacie, Bühler

présenta un travail important sur le rôle de la pharmacie dans le pays et, cette même année, la Société suisse de pharmacie lui décernait la première médaille du Fonds pour l'avancement des sciences pharmaceutiques en Suisse.

Pour mener de front ses nombreuses activités pharmaceutiques, météorologiques, politiques, journalistiques, Bühler travaillait avec autant d'acharnement que de dévouement tout en conservant un heureux caractère. En 1924, il fêta, dans l'intimité, le cinquantième anniversaire de son activité à Clarens. Le 12 septembre 1925, il fut enlevé à l'affection de ses parents et amis, après avoir supporté avec un grand courage de cruelles épreuves.

HENRI GOLAZ

Né le 9 juillet 1865, Henri Golaz fit ses études universitaires à l'Ecole de pharmacie de Lausanne, obtenant son diplôme fédéral de pharmacien en 1889. Il exerça sa profession dans une officine de Sainte-Croix jusqu'en 1895 puis il s'établit à Vevey acquérant une réputation à la mesure de son talent. C'était un homme passionné de savoir et admirateur de Claude Bernard.

Ses recherches sur l'extraction des principes actifs de plantes médicinales aboutirent à la mise au point d'une forme galénique inédite, les dialysés Golaz, qui furent commercialisés par la Maison Zyma. Cette forme pharmaceutique devait respecter au mieux l'intégrité du complexe végétal. C'est encore à ce chercheur talentueux que l'on doit les extraits secs inscrits dans la Pharmacopée helvétique V, qu'il étudia avec M. Siegfried. Pour éviter l'action néfaste de la chaleur, il développa un appareil à distillation sous vide, lequel légèrement modifié fut largement diffusé et utilisé par de nombreuses générations de pharmaciens.

En 1918, il prit l'initiative de créer le Fonds pour l'avancement des sciences pharmaceutiques, fonds qui porte son nom et s'est maintenu jusqu'à nos jours. En 1923, à l'occasion du cinquantenaire de notre Ecole, l'Université de Lausanne lui décerna le grade de Docteur hono-



Le professeur Henri Golaz

ris causa, récompensant ses mérites dans la discipline galénique. En 1924, il devint président de la Commission des Galenica de la Pharmacopée helvétique et en mars de l'année suivante, il était chargé d'organiser à l'hôpital cantonal le laboratoire de pharmacie galénique et aussi de succéder à Bühler, à titre de chargé de cours. Le 13 octobre 1926, il fut nommé professeur extraordinaire puis chef du service de pharmacie de l'hôpital cantonal, service qu'il dirigea jusqu'à sa mort avec autant d'autorité que de clairvoyance.

Son idée directrice était de rendre à la pharmacie galénique l'importance à laquelle elle avait droit au plan international, notamment en uniformisant et en codifiant les techniques de fabrication des extraits totaux. Ses efforts aboutirent à la mise sur pied d'une Commission internationale pour l'unification de la préparation des médicaments héroïques galéniques, dont il fut le président.

En 1927, il fut nommé membre honoraire de la Société suisse de Pharmacie. Citons encore son appartenance à la Fédération internationale pharmaceutique, à la Société de Pharmacie de Paris dont il fut membre correspondant ainsi qu'à la Société helvétique des sciences naturelles.

Henri Golaz a fourni un intense travail de recherches et de mises au point soit seul soit en collaboration avec son assistant, Roger Freudweiler.

Précurseur, il travaillait avec beaucoup de dévouement en faveur de la Pharmacopée internationale, désireux de lui faire adopter le principe de l'extrait sec étalon. Dans ce but, il avait rédigé son ultime rapport qu'il devait présenter au XII^e Congrès international de Pharmacie réuni à Bruxelles du 30 juillet au 6 août 1935. Ses idées auxquelles il tenait beaucoup furent présentées par un collègue belge, le professeur Wattiez, car le 30 juin, il fut enlevé subitement et en pleine activité à l'affection de sa famille et de ses proches collaborateurs.

Ordonnances fédérales, conception de l'enseignement universitaire et évolution des plans d'études

Si l'Ecole de pharmacie de Lausanne est tenue de respecter les règlements fédéraux et de mettre sur pied toutes les disciplines qu'ils promulguent, elle cherche constamment à les améliorer, en introduisant des enseignements facultatifs, mais requis par l'évolution des connaissances.

Il en fut ainsi pour celui de la pharmacie galénique que l'Ecole inaugura déjà en 1914 alors que cet enseignement théorique et pratique n'était officialisé que vingt et un ans plus tard.

Pour le mettre sur pied, elle bénéficia d'un cumul de fonctions, Henri Golaz étant enseignant à l'Université et pharmacien d'hôpital. Les étudiants avaient ainsi la possibilité de se familiariser avec de nombreux appareils qu'on ne rencontrait guère en officine tout en confectionnant des prescriptions destinées aux malades. La tentation était grande pour le professeur, pharmacien-chef, d'employer ses élèves en qualité d'assistants bénévoles et de fusionner crédits d'Ecole et budget hospitalier, d'où certaines frictions avec plusieurs collègues. Aussi, après le décès de Golaz, l'enseignement de pharmacie galénique réintégra-t-il l'Université.

L'analyse des différents programmes d'études qui se succédèrent de 1873 à nos jours peut fournir matière à réflexion et il n'est pas sans intérêt d'en dégager les principales tendances. Ainsi, de la création de l'Ecole jusqu'à l'ordonnance de 1912, les plans d'études comportaient un grand nombre de disciplines, conférant une vaste culture aux diplômés dont le profil rappelait l'élogieuse description de Dorvault. La première réforme du XX^e siècle supprima la zoologie, l'anatomie, la

physiologie, la minéralogie et la géologie. A une culture très ouverte, peut-être un peu superficielle, succédait une formation plus solide et plus spécifique. En effet, le pharmacien devait surtout exécuter les ordonnances magistrales prescrites par les médecins, à une époque où les spécialités de l'industrie étaient rares. Non seulement il était responsable de l'exactitude des doses ordonnées mais encore il devait contrôler la qualité des matières premières, chimiques ou végétales, qui étaient codifiées dans les pharmacopées. Sa formation pratique et universitaire répondait donc à une image bien définie, celle de l'artisan du médicament.

Le règlement du 22 janvier 1935 ne fit que renforcer la tendance amorcée dans celui du 29 novembre 1912. L'ordre des études n'avait subi aucune modification majeure; les examens étaient toujours au nombre de trois, à savoir celui de sciences naturelles, homologuant le premier cycle, celui d'assistant-pharmacien et le professionnel ponctuant le second cycle. La grande nouveauté résidait dans l'introduction des cours et des travaux pratiques de pharmacie galénique. Les préparations opothérapiques à base de glandes animales avaient fait leur apparition. Parfois le pharmacien devait confectionner une potion composée de glande fraîche de thyroïde, broyée dans un vin médicinal. Un cours d'endocrinologie et de pharmacie vétérinaire avait sa raison d'être. Fidèle à sa conception de l'enseignement universitaire, l'Ecole de pharmacie chargea le vétérinaire Roger Benoit, directeur des abattoirs de la ville de Lausanne, d'inculquer aux futurs pharmaciens sa science et son expérience dans ce domaine délaissé par l'ordonnance fédérale.

Une seconde nécessité s'imposait progressivement au pharmacien, celle de connaître l'action des médicaments dont l'étude n'était qu'amorcée dans le cours de pharmacognosie. C'est pourquoi au début des années cinquante, le professeur Louis Fauconnet introduisait un cours et des séminaires de pharmacodynamie. A la même époque, on confiait à un ancien élève de l'Ecole, le docteur Pierre-Victor Piguet, médecin établi à Yverdon, des exposés destinés à combler les principales lacunes de la pensée et de la terminologie médicales.

Le 2 septembre 1960, un nouveau règlement fédéral maintenait toujours à trois le nombre des examens, mais ramenait de cinq à trois semestres, en supprimant l'année d'assistant, la durée d'un stage qui s'effectuait après un premier cycle pratiquement inchangé. Ce règlement prolongeait le second cycle de quatre à cinq semestres en introduisant les branches suivantes: principes d'anatomie et de physiologie humaines, chimie biologique (cours et laboratoire), pharmacodynamie avec démonstrations, organisation et déontologie en pharmacie. S'il n'était pas révolutionnaire, il confirmait une fois de plus le côté novateur des compléments que l'Ecole avait constamment introduits dans son programme d'enseignement.

Le 20 juin 1980, l'Assemblée fédérale approuvait la nouvelle ordonnance concernant les examens de pharmacien dont le nombre passait de trois à quatre, à savoir celui des sciences naturelles, des branches pharmaceutiques de base, d'assistant-pharmacien et le final. En première année, on a introduit officiellement des mathématiques, la biologie cellulaire et végétale donnée à Lausanne bien avant 1980 ainsi que la biologie animale, y compris la génétique. On plaça en deuxième année la microbiologie générale et médicale, l'anatomie, la physiologie, l'analyse biologique médicale et la biochimie ainsi que l'introduction à la pharmacie pratique tout en ajoutant de la statistique. La durée de ce premier cycle, dispensé avant un stage écourté, est de deux ans.

Au second cycle, on insiste sur le caractère pharmaceutique des chimies minérale, analytique et organique et l'on a couplé la pharmacognosie à la phytochimie. La pharmacie galénique est complétée par la biopharmacie. Un cours de physique pharmaceutique, intégré le cas échéant dans une autre branche, permet de mieux structurer les disciplines précédentes. La pharmacologie est associée à la toxicologie. Des cours vraiment nouveaux sont introduits, à savoir ceux de pharmacologie clinique, de médecine sociale et préventive, de nutrition et diététique ainsi que de gestion d'entreprise.

Cette nouvelle optique découle de l'évolution de la profession, le pharmacien d'officine n'étant plus exclusivement l'artisan du médicament mais représentant aussi un conseiller en dispensation si néces-

saire face au développement spectaculaire de l'arsenal thérapeutique. Par ailleurs, l'industrie pharmaceutique recherche des personnes qualifiées en technologie pharmaceutique, en biopharmacie, en phytochimie ainsi que dans les domaines de la documentation et de l'enregistrement des médicaments. Les hôpitaux font appel à des pharmaciens, capables de gérer la pléthore des préparations et de confectionner des formes destinées, par exemple, à l'administration parentérale. Enfin, la pharmacie hospitalière et clinique commence à s'implanter. Il faut être en mesure de répondre aux nouvelles exigences de la profession.

Enseignements empruntés et enseignements dispensés par l'Ecole

En Suisse, les Ecoles de pharmacie sont intégrées dans une Faculté des sciences, sauf à Berne où l'Ecole est rattachée à la Faculté de médecine et à Zurich où elle fait partie de l'Ecole polytechnique fédérale. Bien que chacune, sauf une, dépende d'une Université cantonale, leurs examens donc leurs programmes d'études sont régis par un règlement fédéral, promulgué par l'Autorité fédérale. Les étudiants ont donc la possibilité de fractionner leurs études et de passer leurs différentes épreuves en plusieurs lieux. C'est ainsi que Lausanne accueille, dans le cadre de son second cycle, des candidats au diplôme qui ont terminé le premier cycle à Berne ou à Genève, à Bâle ou à Neuchâtel, par exemple. Ils ne connaissent pas le corps professoral du premier cycle lausannois, dont les membres sont rattachés à la Faculté des sciences et à celle de médecine. L'Ecole de pharmacie emprunte aux Facultés mentionnées de nombreux enseignements, ne dispensant elle-même que la majorité de ceux du second cycle. Cette notion d'enseignements empruntés et dispensés permet de comprendre le fonctionnement et la structure d'une Ecole dont le corps enseignant ne donne que les branches spécifiquement pharmaceutiques. C'est aux personnalités de ce corps que sont plus particulièrement destinées les dernières biographies.

Le temps du regroupement

La troisième décennie de ce XX^e siècle marqua un grand tournant pour l'Ecole. En 1933, respectivement en 1936, les professeurs Wilczek et Stryzowski atteignaient la limite d'âge et le professeur Golaz décédait en 1935. Cette même année, une ordonnance fédérale promulguait un nouveau règlement des examens de pharmacien, qui abrogeait celui décrété le 29 novembre 1912. Une dizaine d'années auparavant, Wilczek avait attiré l'attention de la Commission universitaire sur le fait qu'à Bâle, Zurich et Berne, les branches pharmaceutiques étaient confiées à un seul professeur, solution qui lui paraissait très bénéfique à tous les points de vue. En pleine période d'austérité budgétaire, cette conception fut reprise par le professeur Gustave Juvet, doyen de la Faculté des sciences.

Pour regrouper les enseignements pharmaceutiques du second cycle, on fit appel à un pharmacien, André Girardet, qui allait consacrer tout son temps aux étudiants de l'Ecole. La présence d'un enseignant unique qui maîtrisait les disciplines de la chimie, de la pharmacognosie et de la pharmacie galénique permettait d'amorcer leur réunion dans le cadre du bâtiment de l'Ecole de chimie et de physique; ce nouveau titulaire put compter sur l'appui du professeur Mellet qui accédait au poste de directeur tout en conservant la partie analytique de la chimie pharmaceutique. En outre, il était secondé par un chargé de cours, Roger Freudweiler, pharmacien de l'hôpital cantonal ainsi que par William Dutoit, son chef de travaux. En 1941, le chimiste cantonal Marcel Bornand, qui enseignait depuis neuf années l'analyse des

Le temps du regroupement

denrées alimentaires, hérita du cours d'hygiène dispensé par son ancien maître, le professeur Galli-Valério.

D'année en année, il était apparu comme nécessaire d'introduire un enseignement commercial, même s'il ne figurait pas encore dans le programme officiel. De 1936 à 1941, il fut assuré par Edouard Schiess puis, quatre ans plus tard, on le confia à Paul Kramer, pharmacien à Lausanne, en le priant de l'adapter aux besoins de l'officine.

Pour assurer les cours et les travaux pratiques du premier cycle de ce troisième programme d'études, l'Ecole empruntait à la Faculté des sciences les enseignements suivants: la physique expérimentale (Albert Perrier), les chimies minérale et analytique (Paul Dutoit et Rodolphe Mellet), la chimie organique (Henri Goldstein), les botaniques systématique, pharmaceutique et générale (Arthur Maillefer et Florian Cosandey).

Trois quarts de siècle d'existence

Le regroupement de l'Ecole au premier étage de l'aile nord du bâtiment de la place du Château, une septantaine d'années après sa fondation, représentait une solution positive mais provisoire. Il en était de même pour la fusion des enseignements dispensés par un maître principal.

En 1947, Rodolphe Mellet atteignant la limite d'âge, le professeur André Girardet exerça officiellement les fonctions de directeur et hérita la chimie analytique pharmaceutique ainsi que l'analyse toxicologique. La même année, Louis Fauconnet était nommé professeur extraordinaire de pharmacognosie et de microscopie appliquée, déchargeant le nouveau directeur de cet enseignement pharmaceutique. Cette nomination ne résolvait pas le problème lié à la pénurie de locaux. Fort heureusement le nouveau titulaire put s'installer trois ans plus tard à la rue Vuillermet, orientant son enseignement et sa recherche dans une voie susceptible de mieux faire ressortir les liens entre le végétal qui synthétise les substances actives et le médicament qui en est issu.

Dès lors, l'enseignement officiel du second cycle était assuré par deux professeurs à plein temps, MM. Girardet et Fauconnet, M. Freudweiler, pharmacien de l'hôpital cantonal étant nommé à titre de chargé de cours pour dispenser les chapitres galéniques traitant des injectables et des incompatibilités. A partir de 1956, ce fut le professeur Robert Regamey, de l'Université de Genève, qui assumait d'une manière particulièrement dynamique les enseignements théoriques et pratiques d'hygiène, de microbiologie et de parasitologie. Ces cours

Trois quarts de siècle d'existence

étaient complétés par des leçons facultatives de virologie, présentées par René Bovey, biologiste et directeur à la Station fédérale d'essais agricoles de Changins.

Quant aux autres cours facultatifs, ils étaient toujours donnés par Roger Benoit, vétérinaire et directeur des abattoirs ainsi que par Pierre-Victor Piguet, médecin établi à Yverdon. Nommé chargé de cours, le premier réalisait des leçons savoureuses et riches en démonstrations où les étudiants pouvaient enfin palper les organes et les glandes bovines ou ovines dont on tirait des préparations opothérapiques; devenu professeur associé en 1966, il cessa d'enseigner cinq ans plus tard, atteint par la limite d'âge. Le second apportait, à titre de privat-docent, sa double expérience de pharmacien et de médecin-praticien, ne ménageant pas sa peine pour renouveler constamment la matière de ce complément médical qui fut fort apprécié des futurs pharmaciens.

De nouveaux enseignants au premier cycle

De nombreux changements sont intervenus successivement au sein du corps professoral qui, au premier cycle, avait la responsabilité des programmes introduits par les ordonnances de 1935, puis de 1960.

En 1954, le professeur Dominique Rivier succédait au professeur Albert Perrier à la tête de l'Institut de physique. En 1967, son cours de physique expérimentale, destiné notamment aux étudiants en pharmacie et aux futurs médecins, fut repris par le professeur Robert Huguenin, alors que lui-même devenait recteur de l'Université de Lausanne.

Les enseignements de chimie générale, minérale et analytique non pharmaceutiques, qui étaient depuis 1944 entre les mains du professeur Robert Flatt, se transmettaient vingt ans plus tard à son successeur, le professeur Georges Brunisholz. En 1960, le professeur Hans Dahn succédait à son collègue Henri Goldstein, remaniant profondément le cours de chimie organique. En septembre 1969, le professeur Hugo Wyler, spécialiste des produits naturels, héritera de ce dernier enseignement destiné aux étudiants en pharmacie par suite de son dédoublement.

Dans le domaine de la botanique générale, le professeur Paul-Emile Pilet a succédé au professeur Florian Cosandey, renouvelant la formation en biologie cellulaire et végétale des étudiants en pharmacie. A la même époque, le professeur Pierre Villaret a remplacé le professeur Arthur Maillefer et s'est installé, en 1966, dans un institut flambant neuf situé près du jardin botanique de Montriond, Marie-Madeleine Kraft étant chargée du cours de cryptogamie.

De nouveaux enseignants au premier cycle

Enfin, rappelons qu'en automne 1970, la plupart des cours et des travaux pratiques du premier cycle furent organisés au collège propédeutique de la Faculté des sciences, collège qui inaugura le transfert de l'Université vers le site de Dorigny.

L'expansion du second cycle

Le règlement des examens fédéraux pour les professions médicales de 1960, qui à Lausanne ne put être appliqué au second cycle qu'en 1964, a rendu officiels plusieurs cours dispensés avant qu'ils ne fussent obligatoires; l'expérience acquise a permis d'édifier un ensemble cohérent.

Le cours de principes d'anatomie humaine fut inauguré par le professeur Georges Winkler, directeur de l'institut d'anatomie à la Faculté de médecine de Lausanne, qui put ainsi se rendre compte des besoins des étudiants. Deux ans plus tard, ses collaborateurs, les Dr Hans-Jürg Welti d'abord puis Emil Stolic ensuite, continuèrent à dispenser ce cours si apprécié, le dernier poursuivant cet enseignement alors qu'il était nommé professeur à l'Université de Fribourg.

Chef de travaux à l'institut de physiologie, le Dr Pierre Haab, actuellement professeur ordinaire à Fribourg, instaura un cours de physiologie générale qui fut repris successivement par le Dr Jean Delèze et par le Dr Eric Jéquier, nommé plus tard professeur extraordinaire à la Faculté de médecine de Lausanne.

Soigneusement intégrés, ces enseignements d'anatomie et de physiologie facilitèrent la compréhension de la pharmacodynamie. Pour parfaire l'information biologique, on confia au Dr Nicolas Odartchenko, de l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer, un cours de génétique humaine qu'il compléta, après sa nomination à titre de professeur associé, d'exposés sur les maladies héréditaires et sur la pharmacogénétique.

L'élargissement des connaissances transmises aux étudiants en pharmacie, par la réintroduction officielle des disciplines biologiques, nécessita donc le recours à de nombreux enseignements empruntés aux Facultés de médecine et des sciences. L'École de pharmacie fit aussi appel à de nouveaux enseignants, rattachés à sa direction, pour dispenser les disciplines spécifiques à sa mission.

En 1964, Jean-Claude Etter était nommé professeur extraordinaire de pharmacie galénique. L'année suivante, il pouvait équiper de nouveaux laboratoires au chemin de Couvaloup, dans un bâtiment neuf situé sous l'École de chimie et de physique, et développer la technologie pharmaceutique nécessaire à la mise au point des formes pharmaceutiques. Un cours de privat-docent de Max Schrenzel, collaborateur d'une industrie bâloise, apportait d'utiles compléments à l'enseignement galénique.

L'«analyse biologique» par laquelle on contrôle les constituants urinaires et sanguins fut l'objet d'un cours pratique que donna, dès 1968, Dolphe Kutter qui s'était spécialisé dans ce domaine à Luxembourg.

Pendant des années, Roger Freudweiler qui était le pharmacien de l'Hôpital cantonal s'est chargé du cours d'organisation et de déontologie destiné à préparer les futurs diplômés aux devoirs de leur vie professionnelle. Après son décès aussi subit que regretté en 1967, il fut remplacé par François Milliet, directeur de Galenica. Ce chargé de cours, devenu par la suite professeur associé, initia les étudiants à la réalité pharmaceutique dont l'aspect commercial est un complément inéluctable aux activités sociales et scientifiques du pharmacien d'officine. En octobre 1980, M. Milliet surchargé démissionnera et son cours sera confié à Jean-Luc Salomon, pharmacien à l'Ofac, qui est une société professionnelle de pharmaciens offrant des services de gestion administrative et de documentation scientifique informatisées.

Stricto sensu, le corps de l'École se composait donc des professeurs Girardet, Fauconnet et Etter, collaborant étroitement avec les professeurs associés (anciens chargés de cours) Benoit, Kutter, Milliet, Schrenzel ainsi qu'avec le privat-docent Piguet. Le professeur Regamey, de la Faculté de médecine de Genève, dispensait toujours le cours d'hygiène et de microbiologie.

La terminologie désignant les membres du corps enseignant peut aujourd'hui prêter à confusion si l'on ne tient pas compte de la nouvelle loi du 6 décembre 1977 et du règlement général du 12 septembre 1980 sur l'Université de Lausanne.

Evoquons le souvenir des professeurs Girardet et Fauconnet qui furent longtemps seuls à assurer à plein temps la formation de nombreuses volées de candidats-pharmaciens, le premier ayant dirigé l'Ecole de 1947 à 1974.

ANDRÉ GIRARDET

Originaire de Grandson où il est né le 25 mars 1904, la première jeunesse d'André Girardet s'écoula dans le cadre de la pharmacie paternelle. Pourtant c'est à Trogen qu'il obtint sa maturité fédérale d'où il revint pour s'inscrire à l'Université de Lausanne. Après avoir obtenu, en 1926, le certificat de chimie générale de la Faculté des sciences puis en 1927 le diplôme fédéral de pharmacien, il se rendit à Edimbourg auprès du grand maître de la chimie des alcaloïdes qu'était Badger; ce séjour de recherches fut ponctué en 1930 par l'obtention du grade de docteur ès sciences, consécutivement à sa soutenance d'une thèse consacrée aux alcaloïdes du pukatea.

Disposant d'une capacité de travail étonnante, d'une persévérance exemplaire, il poursuivit sa formation qui le prédestinait à une carrière scientifique. Mis au bénéfice de la bourse Ramsay, il passa encore un an à Edimbourg et à Oxford avant de revenir au pays, plus exactement à Bâle, au sein d'un laboratoire de recherches chez Hoffmann-La Roche, mettant son talent au service de la synthèse organique des médicaments.

C'est à peu près à cette époque qu'on envisageait à l'Université de Lausanne de concentrer entre les mains d'un seul professeur tout l'enseignement théorique et pratique des disciplines pharmaceutiques données au second cycle. Pressenti pour être ce professeur, André Girardet accomplit un semestre à la Faculté de pharmacie de Paris pour parfaire ses connaissances en pharmacognosie auprès du profes-



Le professeur André Girardet

seur Perrot, puis un séjour à Dresde, avant de commencer à donner, dès 1935, les cours et les travaux pratiques de pharmacognosie, de pharmacie galénique, de toxicologie et de chimie pharmaceutique minérale et organique.

Nommé en 1947 directeur de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne, le professeur Girardet se voyait déchargé de l'enseignement de la pharmacognosie, lequel était confié au professeur Louis Fauconnet, ce qui lui permettait de se consacrer davantage à ses autres enseignements ainsi qu'aux lourdes tâches de la direction. La création, en 1964, d'une chaire de pharmacie galénique suivie huit ans plus tard d'une autre en chimie générale et analytique, reflétait un plan de développement que ce patron, si soucieux du rayonnement de son Ecole, avait patiemment élaboré. Il en conserva la direction ainsi que l'enseignement de la chimie pharmaceutique qu'il affectionnait particulièrement et où ses qualités de pédagogue et de chercheur trouvèrent leur juste mesure jusqu'à sa retraite qu'il prit en automne 1974.

C'est ainsi qu'au long d'une carrière étonnante, il œuvra pour obtenir un développement harmonieux de son Ecole, associé à des conditions de travail constamment améliorées. Il faut en effet se rappeler qu'à son arrivée elle se présentait comme une institution dispersée dans les locaux et les laboratoires de la Faculté des sciences. Il créa ce qu'il aimait dénommer le noyau de son Ecole, à savoir un centre administratif, son bureau et une bibliothèque bien structurée. Puis avec une ténacité exemplaire, il regroupa autour de ce noyau les différents laboratoires de chimie pharmaceutique, de pharmacognosie et de pharmacie galénique dans le bâtiment de chimie et de physique de la place du Château. C'est grâce à ce regroupement que l'Ecole représente aujourd'hui une véritable entité, capable d'un futur développement en voie de réalisation d'ailleurs.

Avec le recul, on prend mieux conscience de l'universalité du savoir du professeur Girardet, de ses connaissances étendues dans les disciplines pharmaceutiques et de la diversification de ses activités d'enseignant et de chercheur. Souhaitant maintenir le contact avec l'industrie, il avait créé, avec l'appui de la Maison Hoffmann-La Roche, un laboratoire spécialisé dans l'analyse des vitamines à une époque où le

dosage d'une partie de ces substances délicates s'effectuait par des techniques microbiologiques. D'autres liens, avec des entreprises de la branche alimentaire, lui avaient permis de se consacrer à la mise au point de concentrés d'acides aminés dont l'un est encore bien apprécié des touristes et des sportifs. Soucieux des problèmes relatifs à la santé, il avait développé une technique inédite pour déterminer la teneur en nicotine présente dans la fumée des cigarettes afin de tester l'efficacité des filtres vantés par une publicité dont il se méfiait autant que du tabac. Il savait aussi susciter des recherches prometteuses. Citons celles consacrées aux alcaloïdes, à la formulation des collyres, à la synthèse de nouveaux tuberculostatiques sans oublier la dernière, vouée aux arômes bien particuliers d'un champignon très impudique.

Pharmacien, fils de pharmacien, encyclopédiste et homme de laboratoire, il ne savait pas se protéger de ceux qui le sollicitaient le dimanche aussi bien que la nuit pour effectuer une expertise. C'est ainsi qu'il a toujours répondu favorablement aux demandes urgentes le priant de rechercher dans des urines, des selles ou d'autres matières, les toxiques variés, qui menaçaient la vie de personnes hospitalisées à la suite d'une intoxication fâcheuse. Aujourd'hui, des instituts parfaitement équipés ont pris la relève, mais il fallait rappeler ses nombreuses veillées au laboratoire où, seul et sans l'appui de l'analyse instrumentale, il cherchait à venir en aide à ceux qui le sollicitaient. Doté d'une forte personnalité, il était davantage qu'un professeur et de nombreuses volées d'étudiants l'ont appelé le patron. Nommé professeur honoraire de l'Université de Lausanne, il s'est éteint le 9 janvier 1987 ayant supporté avec courage les épreuves que lui imposa une santé devenue précaire.

LOUIS FAUCONNET

Né à Orbe le 3 novembre 1915, M. Louis Fauconnet y accomplit une partie de sa scolarité secondaire qu'il acheva à Lausanne où il entreprit des études universitaires. En 1939, il obtint le diplôme fédéral de

pharmacien ainsi que le certificat d'études supérieures en chimie générale. Tout en préparant une thèse consacrée à la valériane officinale sous la direction du professeur Girardel, il exerça les fonctions d'assistant puis de chef des travaux à l'Ecole de pharmacie de Lausanne. Il fut également responsable, à titre de suppléant, des enseignements de microscopie appliquée pour les futurs chimistes; en outre, de 1944 à 1946, il occupa le poste d'assistant au cours pratique de pharmacologie à la Faculté de médecine sous la responsabilité du professeur Victor Demole. Si l'on se remémore cette époque truffée de longues périodes de service militaire, on reste songeur face à l'ampleur du cahier des charges d'un doctorant-assistant de ces temps qu'il faut qualifier d'héroïques.

Reçu docteur en pharmacie avec les félicitations du jury en 1946, M. Fauconnet se rendit à l'EPFZ où il s'initia à l'étude des structures submicroscopiques de drogues à mucilages sous la direction d'un maître en ce domaine, le professeur Frey-Wyssling.

En 1947, il fut nommé professeur extraordinaire de pharmacognosie à l'Ecole de pharmacie. Si la morphologie et la microscopie des drogues végétales représentaient le fer de lance de son enseignement pratique, il n'en négligea point pour autant les principes de leur action sur l'organisme humain et animal. Cette dernière motivation l'amena à effectuer un stage dans les laboratoires de pharmacologie de la Maison Sandoz, suivi d'un séjour fructueux au Department of pharmacology d'Oxford. De retour à Lausanne, le professeur Fauconnet innova, en le créant bien avant qu'une ordonnance fédérale ne l'exige, un enseignement de pharmacodynamie à l'intention des étudiants en pharmacie.

Dans le secteur de la recherche, il consacra une grande partie de sa carrière à l'étude de la Digitale laineuse et de ses cardénolides. Appliquant les techniques chromatographiques du jour, il se lança dans la sélection génétique en vue d'obtenir des plants particulièrement riches en précieux hétérosides et identifia des cardénolides mal connus dont ceux qui se caractérisent par la présence d'un groupe formyle. Le sort de ces digitaliques dans l'organisme animal retint son attention car on enseignait qu'ils se fixaient essentiellement dans le myocarde, asser-

tion que ses travaux mettaient en doute. La fin de sa carrière fut axée sur l'étude de certaines saponines.

Ancien doyen de la Faculté des sciences, M. le professeur Fauconnet s'est aussi consacré à d'autres tâches comme la préparation de monographies pour les Pharmacopées helvétique et européenne sans oublier ses contributions au sein de nombreuses commissions dont celle du Fonds national de la recherche scientifique. Ceux qui ont œuvré à ses côtés ont estimé son souci de l'objectivité, son bon sens empreint du terroir vaudois, sa méfiance face à la technocratie et sa modération en toutes choses. Ayant eu le privilège d'apprécier son honnêteté intellectuelle et lui souhaitant une retraite heureuse, ils ont pris part au profond chagrin que lui causa la perte d'une de ses filles. Ils n'en apprécient que davantage les rares instants où ils peuvent le rencontrer dans une manifestation universitaire.

Le dernier quart de siècle

A l'officine, le pharmacien est davantage le conseiller en dispensation que l'artisan du médicament, comme nous l'avons relevé. Dans une industrie ou dans un grand centre hospitalier, il peut être le responsable du développement galénique ou des fabrications pharmaceutiques; à ce niveau, une formation analytique approfondie est indispensable. Un tel enseignement faisait encore défaut. En 1972, nommant à titre de professeur extraordinaire Ulrich Kesselring, l'Ecole pouvait compléter les modestes techniques de la chimie analytique d'antan par les méthodes de l'analyse instrumentale. Le début des années septante amorçait l'ère des équipements onéreux mais combien efficaces.

En 1973, la chimie pharmaceutique se renforçait encore par la nomination, en qualité de professeur-assistant, de Bernard Testa, à qui l'on confiait un cours sur le métabolisme des médicaments ainsi que les travaux pratiques de synthèse pharmaceutique.

Cette même année, on fêtait le centenaire de l'Ecole de pharmacie pour laquelle son directeur, le professeur André Girardet, n'avait ménagé ni sa peine ni son temps, constamment préoccupé par l'amélioration de l'enseignement du second cycle, son renforcement et les projets de construction d'une future Ecole à Dorigny. Cette célébration du centième anniversaire vit la parution d'un fascicule remarquable, consacré à l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne, parution que l'on doit au talent et au mérite de M. Jean Hugli, qui a su restituer le passé comme le présent de cette Ecole.

Le dernier quart de siècle se caractérise par de profonds changements.

En automne 1974, le professeur André Girardet prenait sa retraite quelques mois après la démission du professeur Robert Regamey auquel il fallait trouver un successeur. Cette dernière tâche était particulièrement difficile à accomplir, la Faculté de médecine de Lausanne ne pouvant satisfaire dans l'immédiat la demande de l'Ecole qui désirait lui emprunter cet enseignement. Il fallut faire appel à quatre suppléants dont un seul était déjà intégré à l'Université de Lausanne.

Le Dr Georges Ducel rattaché au Centre hospitalier universitaire de Genève enseigna l'hygiène, Jean-Claude Piffaretti de l'Institut de microbiologie de Genève s'occupa de la bactériologie, Michel Gaschen, cadre scientifique chez Zyma, traita la parasitologie et M. le Dr Nicolas Odartchenko, que nous avons déjà cité, développa l'immunologie. Ce n'est qu'en automne 1977 que l'Ecole put appliquer une solution lausannoise en confiant cet enseignement si étendu, l'immunologie exceptée, à Mme Sophia Vrantchev, nommée professeur-assistant et rattachée à l'Institut de microbiologie de la Faculté de médecine de Lausanne, René Bovey continuant son cours en virologie.

Entre-temps, la direction de l'Ecole était confiée au professeur Etter, désigné pendant quelques années en qualité de directeur ad interim, eu égard au projet de fusion des Ecoles de Genève et de Lausanne, projet qui ne se concrétisa jamais.

En 1975, les disciplines spécifiquement pharmaceutiques qui, quarante ans auparavant, furent confiées à un seul enseignant, relevaient de quatre professeurs à plein temps, à savoir Louis Fauconnet pour la pharmacognosie associée à la pharmacodynamie, Ulrich Kesselring et Bernard Testa pour la chimie minérale et analytique respectivement la chimie organique pharmaceutiques, Jean-Claude Etter pour la pharmacie galénique.

A la fin des années septante, l'annonce d'un nouveau programme d'études amorçait certaines dispositions. La pharmacognosie s'enrichissant de la phytochimie, l'enseignement de la pharmacodynamie était confiée à Michel Schorderet, rattaché à la Faculté de médecine de Genève. Bernard Testa, nommé professeur extraordinaire, orientait

l'enseignement de la chimie organique pharmaceutique vers ce que l'on dénomme chimie thérapeutique, et Etienne Charollais, chargé de cours à Genève puis nommé en 1978 professeur-associé aux Universités de Lausanne et Genève, introduisait des chapitres choisis de biochimie pharmaceutique; enfin la pharmacie galénique était couplée à la biopharmacie.

En automne 1980, le professeur Louis Fauconnet faisait valoir ses droits à la retraite. Son enseignement de pharmacognosie et de phytochimie était repris par Kurt Hostettmann, nommé professeur ordinaire en 1981. Celui de pharmacodynamie, dénommé dès lors pharmacologie, était définitivement confié à Michel Schorderet, nommé entre-temps professeur associé.

Le départ du professeur Fauconnet et son remplacement par le professeur Hostettmann coïncidèrent avec la promulgation de la nouvelle ordonnance fédérale qui obligeait l'Ecole de pharmacie à mettre sur pied le nouveau programme d'études, commenté dans le chapitre intitulé «Ordonnances fédérales, conception de l'enseignement universitaire et évolution des plans d'études». Si la réorganisation ne toucha le second cycle qu'en automne 1983, il fallait néanmoins s'y préparer.

C'est ainsi que l'Ecole fut prête à recevoir les étudiants soumis à cette dernière ordonnance en dépit de conditions difficiles, engendrées par la pénurie des surfaces disponibles pour les travaux pratiques et par la vétusté des locaux.

Succinctement, ce programme des années huitante se caractérise par une restructuration du plan général et par un net renouvellement des enseignements, d'où une augmentation importante du nombre des disciplines enseignées et par conséquent du nombre des enseignants. En outre, la durée du stage en officine est ramenée à une année et celle des études en pharmacie à cinq ans.

Cette évolution, où apparaît la volonté de dispenser un enseignement très complet, n'est pas sans rappeler le premier programme du siècle passé dont nous avons commenté l'ampleur. Le programme des cours 1988-1989, tel qu'il fut édité par l'Université de Lausanne et que nous reproduisons ci-après en le simplifiant, illustre mieux qu'un commentaire cette analogie.

Au premier cycle

Avec les professeurs

En première année

mathématiques, C + E
physique expérimentale, C + TP
biologie animale et génétique, C

biologie végétale, C + TP
botanique générale, C + TP
taxonomie des plantes médicinales, C + TP
chimie générale, C
chimie minérale générale, C
chimie analytique générale, C
chimie analytique, TP
stœchiométrie et chimie des solutions, C
informatique de base (facultatif), C + E

Arlettaz
Huguenin
Odartchenko
et Wahli
Zryd
Hofer
Galland
Roulet
Floriani
Floriani
Merbach
Merbach
Grize

En deuxième année

analyse organique, C
mécanismes réactionnels I/II, C

chimie organique, TP
biochimie générale I, C
biochimie générale II, C
biochimie: vitamines et hormones, C
bases de l'analyse biologique médicale, C + TP

anatomie
microbiologie et virologie, C + TP
immunologie-parasitologie
physiologie, C
introduction à la pharmacie pratique, C
biostatistique, C + E

Vogel
Dahn
Schlosser
Wyler
Charollais
Mauël
Charollais
Mauël
et coll. de
l'Institut de
biochimie
Stolic
Vrantchev
Odartchenko
Jéquier
Schrenzel
Pernet

Au second cycle

Avec les professeurs

En quatrième année

chimie thérapeutique, C
chimie analytique pharmaceutique et
analyse pharmaceutique, C + TP + Ex + S

Testa

Kesselring
avec Buchmann,
Hô Nam Tran,
agrégés

pharmacognosie et phytochimie, C + TP
pharmacologie et toxicologie, C
pharmacie galénique et biopharmacie, C

Hostettmann
Schorderet
Etter
avec Mayer,
agrégé

En cinquième année

chimie thérapeutique, C + TP
biopharmacie I, TP intégrés
pharmacie galénique, TP
biopharmacie II, TP intégrés

Testa

Testa

Etter

Etter

Mayer

pharmacologie et toxicologie, C
pharmacologie clinique, C

Schorderet

Schelling

avec Biolaz,
agrégé

médecine sociale et préventive, C
nutrition et diététique, C

Schütz

privat-docent

et agrégé

organisation et déontologie

Salomon

cours spécialisés:

pharmacie hospitalière

privat-docent

Pannatier

analyse biochimique médicale

suppléant

Boillat

Pour assumer l'ensemble de ce programme, le nombre des enseignements empruntés aux Facultés des sciences et de médecine a nettement augmenté. Le corps enseignant de l'Ecole se compose des professeurs ordinaires Testa, Kesselring, Hostettmann, Etter, des professeurs associés Schorderet, Salomon, Odartchenko, Charollais, Stolic, Schrenzel, des suppléants Vrantchev et Boillat, des agrégés Buchmann, Hô Nam Tran, Marston, Mayer, des maîtres-assistants Carrupt et El Tayart ainsi que des privat-docents Pannatier et Carrel.

A l'Ecole de pharmacie, le contraste est frappant si l'on compare le corps professoral de 1989 à celui des années cinquante qui n'était constitué que des professeurs Girardet et Fauconnet, secondés par le professeur Regamey rattaché à l'Université de Genève, les professeurs associés Bovey et Benoit, le chargé de cours Freudweiler et le docteur Piguet, privat-docent.

Consécutivement à la nouvelle loi du 6 décembre 1977 et du règlement général du 12 septembre 1980 sur l'Université de Lausanne, l'Ecole se structura en un centre de direction et en quatre instituts, respectivement de chimie thérapeutique, d'analyse pharmaceutique, de pharmacognosie et phytochimie, de pharmacie galénique et biopharmacie, correspondant à cinq centres budgétaires indépendants. Le directeur est nommé pour une période de quatre ans; il est rééligible une deuxième fois. C'est ainsi que le professeur Kesselring succéda au professeur Etter en automne 1983. Quatre ans plus tard la direction fut confiée au professeur Testa.

Le temps de la recherche

En 1929, on innova en créant le doctorat en pharmacie que les étudiants avaient déjà souhaité sept ans plus tôt alors qu'ils ne pouvaient accéder qu'au doctorat ès sciences. Aujourd'hui, l'École a adapté les exigences de son règlement de doctorat ès sciences pharmaceutiques à celles de la Faculté des sciences.

Rattachée à cette Faculté, l'École a conservé le privilège de délivrer aussi des doctorats ès sciences pour autant qu'elle en respecte le règlement.

Au cours de la dernière décennie (1979-1988), le nombre des doctorats en pharmacie délivrés par l'École s'est élevé à vingt-quatre, alors qu'on en dénombre que seize de 1932 à 1971. Cette évolution réjouissante est liée à une situation caractérisée par de nombreux facteurs tels que l'augmentation importante des étudiants donc des diplômés, le renforcement du corps enseignant et du corps intermédiaire, d'où une élévation du nombre des doctorants, l'acquisition d'équipements scientifiques sophistiqués auxquels n'auraient même pas osé rêver nos prédécesseurs. Esquissons quelques-uns des thèmes qui sont l'objet de recherches actuelles.

A l'institut de chimie thérapeutique, sous la direction du professeur Bernard Testa, on tente d'établir des relations entre la structure des substances médicamenteuses et leurs activités biologiques en vue de concevoir de nouveaux médicaments (*drug design*) et de comprendre leur mécanisme d'action au niveau moléculaire. Un deuxième champ d'expérimentation aborde les biotransformations, processus qui aboutissent à des produits souvent moins, mais

parfois plus toxiques que les substances mères (détoxication et toxication).

L'institut d'analyse pharmaceutique, dirigé par le professeur Ulrich Kesselring, consacre son activité aux études de stabilité des médicaments des états solide et semi-solide. L'analyse instrumentale fournit des techniques adaptées à l'approche méthodologique de la cinétique chimique en milieu hétérogène. L'apport de la thermodynamique est un complément précieux pour élaborer des modèles explicitant et justifiant les paramètres qui influencent la dégradation et même la libération des principes actifs, inclus dans des excipients soigneusement choisis et définis.

A la tête de l'Institut de pharmacognosie et phytochimie, le professeur Kurt Hostettmann et son équipe de doctorants isolent et caractérisent de nombreuses substances, extraites de plantes indigènes ou étrangères en provenance des continents africain et américain; ils recherchent simultanément leurs éventuelles propriétés (molluscicide, fongicide, nématocide, spermicide, analgésique, cytotoxique), susceptibles d'applications médicales, par exemple dans la lutte contre la schistosomiase, les mycoses, les tumeurs humaines. Au plan technique, ils développent de nouvelles méthodes de séparation dans le domaine de la chromatographie liquide-liquide.

A l'institut de pharmacie galénique et biopharmacie, le professeur Jean-Claude Etter et ses collaborateurs étudient la cinétique d'altération de substances médicamenteuses en milieu gélifié et l'influence des interactions micro-macromoléculaires sur le délai de péremption des gels. Par ailleurs, ils mettent au point un test de tolérance oculaire, miniaturisé sur la souris et destiné à la formulation des collyres. En perfusant des organes isolés, ils précisent des données pharmacocinétiques et certains aspects métaboliques, intéressants lors du développement galénique.

La création du troisième cycle

Après de nombreuses années de discussions consécutives au projet de fusion des deux Ecoles romandes, il est apparu tant au niveau politique qu'universitaire que cette option ne conduisait ni à une réelle rationalisation de l'enseignement et de la recherche ni à des économies vraiment substantielles. Si les deux Ecoles recevaient donc la mission de se maintenir et se développer, elles devaient le faire en harmonisation grâce à une saine collaboration au niveau du second cycle, mais surtout d'un troisième cycle, qui ne désignait jusqu'alors que les années conduisant à l'obtention du doctorat en pharmacie.

Dès 1983, un projet de Convention intercantonale romande entre Genève et Lausanne est élaboré. La Convention officielle de troisième cycle est signée le 10 mai 1984 par MM. Raymond Junod, président de la Conférence universitaire romande, et les conseillers d'Etat Pierre Cevey (Vaud) et André Chavanne (Genève). Ce troisième cycle romand en sciences pharmaceutiques a débuté avec l'année universitaire 1985-1986, sous l'égide du professeur Charollais de Genève.

L'ouverture officielle s'est déroulée au Collège propédeutique de Dorigny le 14 novembre 1985; les professeurs Alberte Pullman et Bernard Pullman de Paris y présentèrent deux conférences de haut niveau sur les problèmes de transport d'ions au travers des membranes et sur les interactions de ligands avec les acides nucléiques.

En complément de conférences et de cours d'une journée consacrés à des sujets pharmaceutiques, un séminaire extra-muros d'une semaine est mis sur pied chaque année où cinquante à cent participants

La création du troisième cycle

bénéficient du savoir de personnalités de premier plan. Les thèmes suivants ont déjà été traités:

- en 1986: récents développements en pharmacocinétique
- en 1987: conception des médicaments
- en 1988: immunomodulateurs et antitumoraux d'origine végétale
- en 1989: préformulation des formes médicamenteuses. Concepts de base et applications
- en 1990: microbiologie. Développement de moyens anti-infectieux

Lors de ces contacts réguliers et personnels, doctorants, chercheurs et enseignants apprécient la possibilité qui leur est offerte de poursuivre leur formation dans un cadre où l'innovation scientifique est de rigueur.

La dernière décennie

Une nouvelle réforme des études en pharmacie pointe à l'horizon, héritage du développement foudroyant de nos connaissances. Fidèle à sa conception de l'enseignement universitaire, l'Ecole a déjà pris les devants en introduisant des cours spécialisés de pharmacie hospitalière et d'analyse biologique médicale, qui figurent dans son programme.

Par ailleurs, des relations privilégiées avec Galenica et l'Ofac ont été établies ; grâce à la générosité de ces deux Maisons pharmaceutiques et au dévouement d'assistants de notre Ecole, un groupe informatique parrainé par la Direction s'est créé. Il a mis sur pied un enseignement informatique, spécifiquement adapté à la formation du futur pharmacien d'officine et d'industrie, dont un programme de répétition en biopharmacie mis à disposition par l'un de ses auteurs, M. Leon Aarons de l'Université de Manchester.

Sous des auspices aussi favorables à l'expansion de l'enseignement pharmaceutique, un grand rêve se réalise enfin, la construction du bâtiment de l'Ecole de pharmacie (BEP) sur le site de Dorigny, dont l'inauguration a eu lieu en septembre 1991. C'est en 1982 que Bernard Testa était nommé délégué du Rectorat à la construction du BEP, dont l'exécution démarrait après six années d'études. Ce magnifique cadeau va permettre à l'Ecole d'entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle et à Lausanne de devenir un centre des sciences pharmaceutiques.

RÉFÉRENCES

Histoire de la Pharmacie à travers les âges, tome II, par Reutter de Rosemont, J. Peyronnet & Cie, Paris 1931.

Histoire de la Pharmacie, par R. Fabre et G. Dilleman, Presses universitaires de France, 1963.

Histoire des médicaments, des origines à nos jours, par Jean-Clau-
de Dousset, Payot, Paris 1985.

La Pharmacie à Genève, Aperçu historique 1780-1980, par
F.E. Ducommun, Ed. Filanosa, Nyon.

*1537-1987. De l'Académie à l'Université de Lausanne. Musée his-
torique de l'Ancien-Evêché*. Ed. du Verseau Roth et Sauter, Lausanne
1987.

L'Officine, par Dorvault, 15^e édition. Asselin et Houzeau, Paris
1910.

Organorama, N° 1, 1988, «Pharmacie au moyen-âge: 1200-1500»,
par H.A. Bosboom-Jelgersma.

Pharmacopea Nosocomii Ophthalmici Lausannensis.

Loi sur la police de santé des hommes, Le Grand Conseil du Can-
ton de Vaud sur la proposition du Petit Conseil, 1^{er} juin 1810.

*Observations et Réflexions sur quelques matières de Médecine par
Levade, Doct. Méd., à Vevey*, chez Chenebié & Lörtscher, Libraires &
imprimeurs, 1777.

Ordonnance pour les apothicaires du Pays de Vaud, donnée les
23 janvier & 25 février 1789, Berne de l'Imprimerie de LL. EE., 1789.

Schweizerische Wochenschrift für Chemie und Pharmazie, 1873,
p. 378.

- Journal suisse de Chimie et de Pharmacie*, 18 janv. 1913, p. 40-43.
Schweizerische Apotheker-Zeitung, 16 février 1935, p. 85-88 et
17 septembre 1960, p. 685-690.
Règlement des examens fédéraux pour les professions médicales du
22 décembre 1964.
Ordonnance fédérale concernant les examens fédéraux des profes-
sions médicales du 19 novembre 1980.
Programme des cours 1988-1989, Université de Lausanne.
Uni Lausanne, N° 8, juin 1973, p. 14-19.
L'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne, par Jean Hügli,
Payot, Librairie de l'Université, 1973.
Journal suisse de Pharmacie, 29 mai 1948, p. 363-369, 391-406,
407-416.
Schweizerische Wochenschrift für Pharmacie, 4 juin 1886, p. 197-
200.
Schweizerische Wochenschrift für Chemie und Pharmazie,
4 décembre 1896, p. 461-466; 3 juillet 1896, p. 248; 22 janvier 1910,
p. 59-64.
Correspondance de Madame Margarete Stryzowski en date du
10 décembre 1962, adressée au doyen de la Faculté des Sciences.
Tribune de Lausanne du 28 décembre 1957.
Feuille d'Avis de Lausanne du 6 janvier 1953.
Actes de la Société Helvétique des Sciences naturelles, 1948,
p. 380-386.
Schweizerische Wochenschrift für Chemie und Pharmazie,
22 octobre 1897, p. 490-491.
Journal suisse de Pharmacie, 30 avril 1932, p. 222.
Archives de l'Institut Galli-Valerio.
Schweizerische Apotheker-Zeitung, 14 novembre 1925, p. 689-691.
Journal suisse de Pharmacie, 6 février 1916, p. 68-70 et 26 mars
1955, p. 242-243.
Actes de la Société Helvétique des Sciences naturelles, 1936, p. 420-
421.
Documents de la famille du professeur H. Golaz.
Archives de l'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne.

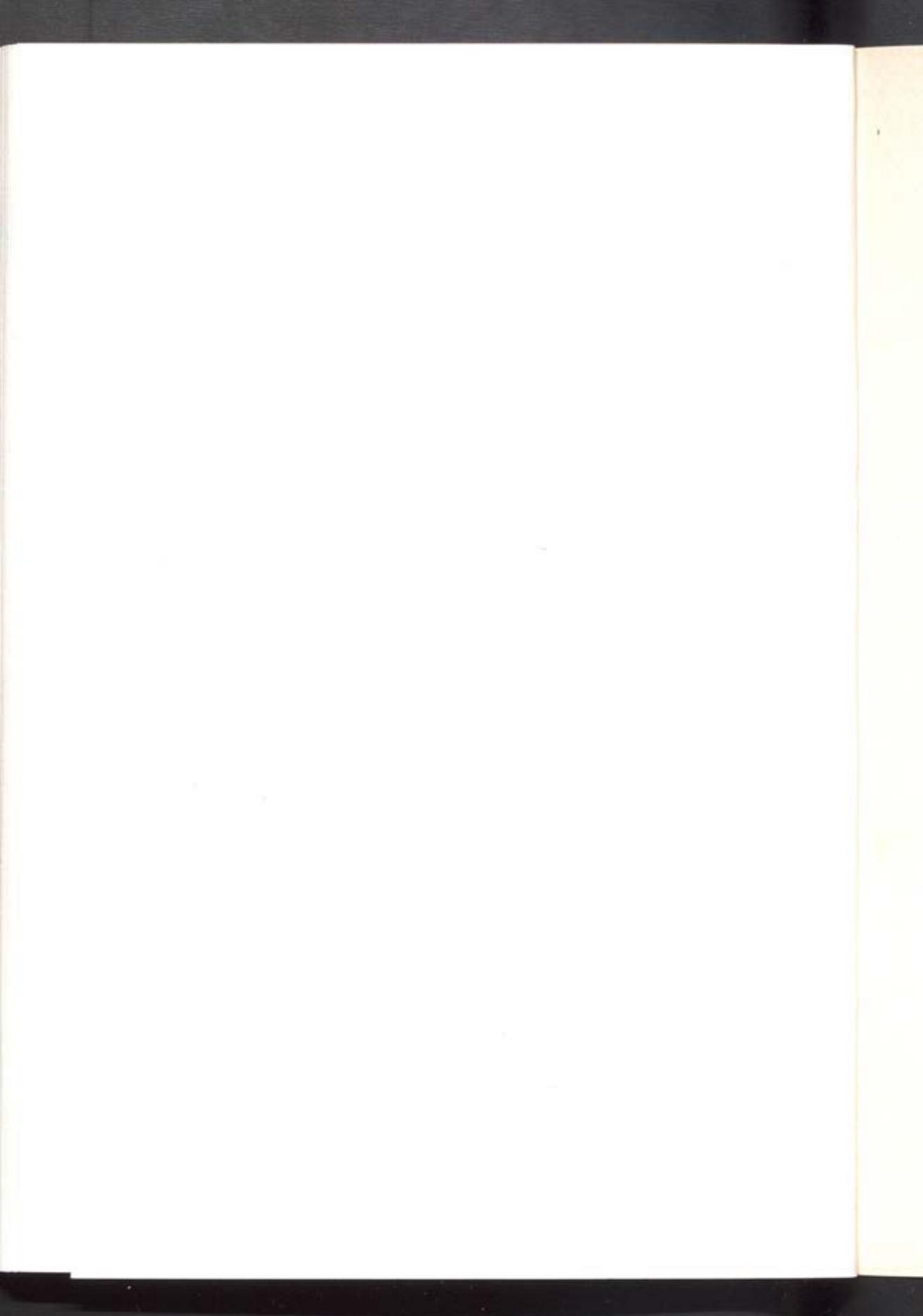
TABLE DES MATIÈRES

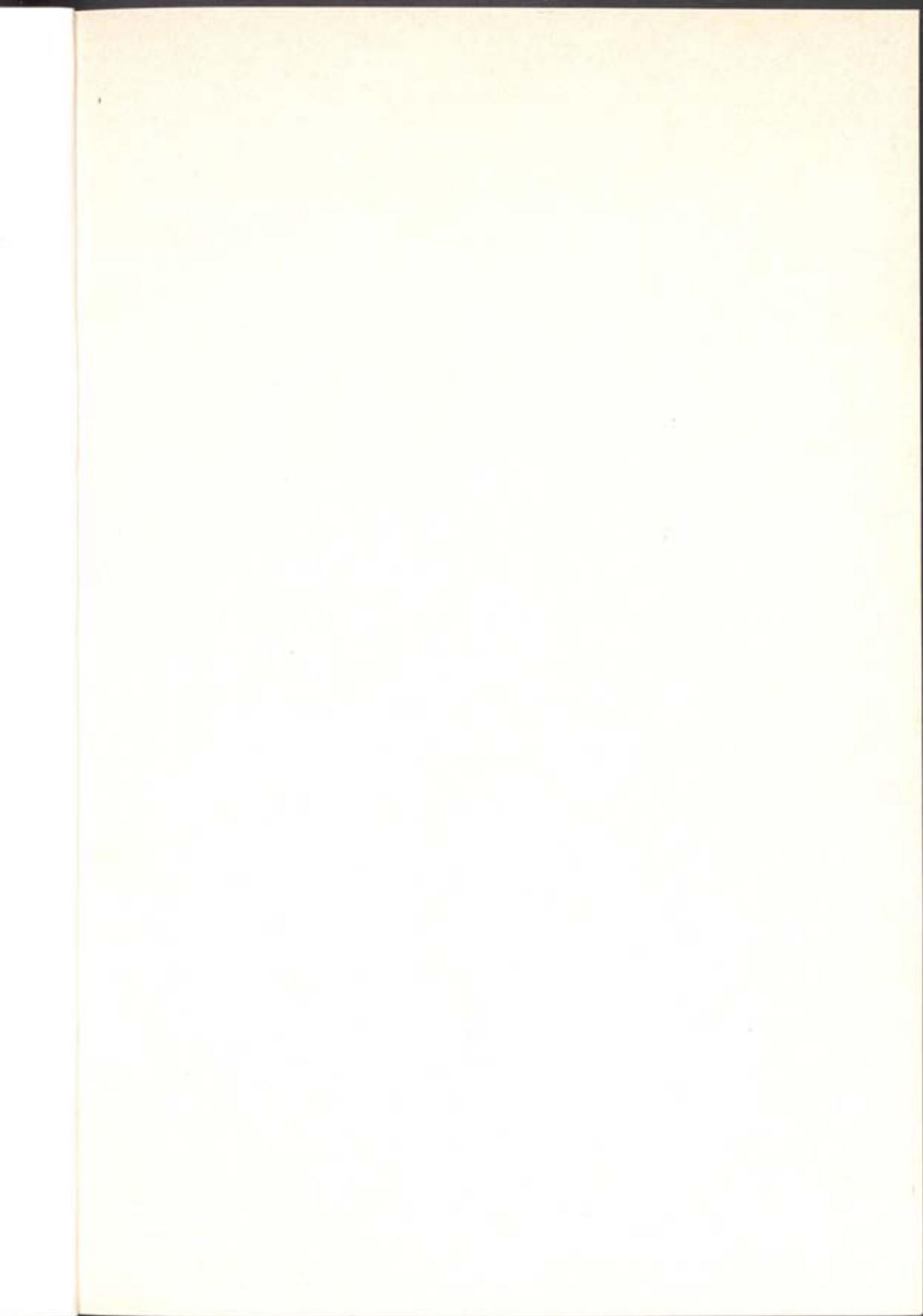
Introduction	5
La naissance de l'apothicaire	6
La formation de l'apothicaire puis du pharmacien.....	8
L'Académie et la formation du pharmacien	10
L'Ecole de pharmacie	12
La nomination du futur directeur	15
Le premier programme d'études	16
Les premiers enseignants	21
D'un siècle à l'autre	26
Le deuxième programme d'études	28
La période de la décentralisation.....	29
L'émergence de la pharmacie galénique	36
Ordonnances fédérales, conception de l'enseignement universi- taire et évolution des plans d'études	41
Enseignements empruntés et enseignements dispensés par l'Ecole	45
Le temps du regroupement.....	46
Trois quarts de siècle d'existence.....	48
De nouveaux enseignants au premier cycle	50
L'expansion du second cycle.....	52
Le dernier quart de siècle	60
Le temps de la recherche	66
La création du troisième cycle	68
La dernière décennie	70

Etudes et documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne

- I. *La bibliothèque de MM. les étudiants de l'Académie de Lausanne*, par Betty Lugin, 1943.
- II. *Inauguration du buste de M. Arnold Reymond, œuvre de François L. Simecek, à l'Aula de l'Université*, le 16 décembre 1944.
- III. *Collation du grade de Docteur ès Lettres Honoris Causa à Monsieur Paul Perret, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes de 1931 à 1946, à la Salle du Sénat de l'Université*, le 27 avril 1946.
- IV. *Hommage à Grotius*, 1946.
- V. *L'Académie de Lausanne au XVI^e siècle. Leges Scholae Lausannensis 1547*. Lettres et documents inédits publiés et annotés par Louis Junod et Henri Meylan, 1947.
- VI. *Melegari à l'Académie de Lausanne*, par Giovanni Ferretti, 1949.
- VII. *Pareto (1848-1923). Le savant et l'homme*, par G.H. Bousquet, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Alger, 1960.
- VIII. *Catalogue des manuscrits d'Abraham Ruchat*, par Catherine Santschi et Charles Roth, 1971.
- IX. *L'Ecole de pharmacie de l'Université de Lausanne*, par Jean Hugli, 1973.
- X. *Mémoires inédits de D.-A. Fornallaz*, publiés avec une introduction, des notes et des appendices par Louis Junod, 1976.
- XI. *La Haute Ecole de Lausanne, 1537-1937*. Esquisse historique publiée à l'occasion de son quatrième centenaire par Henri Meylan. Seconde édition, 1986.
- XII. *Ecoles et vie intellectuelle à Lausanne au Moyen Age*, textes réunis par Agostino Paravicini, 1987.

- XIII. *Le latin à l'Académie de Lausanne du XVI^e au XX^e siècle*, par Jean-Pierre Borle, 1987.
- XIV. *Le coup d'état académique du 2 décembre 1846*, par Nathalie Gardiol, 1987.
- XV. *L'Ancienne Académie de Lausanne. Innovation et tradition dans l'architecture scolaire du XVI^e siècle*, par Brigitte Pradervand-Amiet, 1987.
- XVI. *L'aula du Palais de Rumine: le décor de Louis Rivier*, par Patrick Schaefer, 1987.
- XVII. *Les portraits professoraux de la Salle du Sénat, Palais de Rumine*, par Françoise Belperrin et Patrick Schaefer, 1987.
- XVIII. *Histoire des sociétés d'étudiants à Lausanne*, par Olivier Meuwly, 1987.
- XIX. *La philosophie dans la Haute Ecole de Lausanne*, par Daniel Christoff, Gabriel Widmer, André-Jean Voelke et Pierre Javet, 1987.
- XX. *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne, 1537-1987*, par Anne Bielman, 1987.
- XXI. *L'éveil médical vaudois, 1750-1850. Auguste Tissot, Jean-André Venel, Mathias Mayor*, par Antoinette Emch-Dériaz, Eugène Olivier et Jean-Charles Biaudet. Etudes réunies par Guy Saudan, 1987.
- XXII. *L'enseignement du droit aux XVIII^e et XIX^e siècles*, par Jean-François Poudret, Philippe Conod, Jacques Haldy et Willy Heim, 1987.
- XXIII. *L'Ecole de Lausanne, de Léon Walras à Pasquale Boninsegni*, par Giovanni Busino et Pascal Bridel, 1987.
- XXIV. *L'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne: 1892-1987*, par Catherine Saugy, 1987.
- XXV. *L'Université dans la cité*, par Antonio Cunha, Claudine Delapierre et Jean-Christian Lambelet, 1987.
- XXVI. *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat h.c. attribué à Benito Mussolini en 1937*, par Olivier Robert, 1987.
- XXVII. *De l'Académie à l'Université de Lausanne: 1537-1987, 450 ans d'histoire*, 381 pages (format A4).
- XXVIII. *Jean Meynaud ou l'Utopie revisitée, actes du Colloque de Science politique, Université de Lausanne, 1986*, 402 pages, 1989.
- XXIX. *Les mathématiques à l'Académie et à la Faculté des Sciences de l'Université de Lausanne. Commentaire sur l'analyse des infiniment petits*, par Pierre-Denis Methée, 1991, 166 p.





Dans le passé, nombreux furent les futurs pharmaciens romands qui durent se rendre à Strasbourg pour y parfaire leur formation. En 1873, trois ans après la germanisation de l'Alsace, la création de l'Ecole de Pharmacie de l'Académie de Lausanne leur offrait cette possibilité.

Au moment où elle s'installe à Dorigny dans l'immeuble flambant neuf qui lui est réservé, Jean-Claude Etter raconte l'histoire de cette Ecole et celle des scientifiques qui y ont œuvré.

Certains d'entre eux furent des savants et des pédagogues remarquables, à l'instar de Bruno Galli-Valerio qui a laissé auprès de ses élèves, et même dans la population, un souvenir vivace.

ISBN 2-601-3104-2



9 782601 031041